



SOLLICITANT LA BIENVEILLANCE DE TEBBOUNE

# LE PRÉSIDENT ALLEMAND SOUHAITE UNE GRÂCE POUR SANSAL

Page 3

LE JEUNE

N° 8338 MARDI 11 NOVEMBRE 2025

LE PRÉSIDENT SOMALIEN À ALGER

# INDÉPENDANT

## Vers un renouveau

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

Page 24

ALGÉRIE – FRANCE

# SANCTUARISATION DE L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE

L'historien français Benjamin Stora met en garde contre le danger d'une réécriture idéologique de l'histoire coloniale française, plaidant pour une relation apaisée entre Alger et Paris qui dépasserait les clivages politiques provenant, notamment, de l'extrême droite.

Page 3



POUR DES «LIVES» JUGÉS SUBVERSIFS

## Une TikTokeuse marocaine arrêtée à Alger

Page 24

LOI DE FINANCES

## Cap sur la dimension sociale

Page 5

SANTÉ

## Privé et public, des segments complémentaires

Page 6

Mieux outiller la prise en charge

**DANS** la perspective de rehausser la qualité de l'éducation au sein des établissements spécialisés, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, hier, le lancement d'un cycle de formations destiné aux éducateurs spécialisés, aux formateurs et aux inspecteurs du secteur, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), au titre de l'année 2025. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

La tutelle a, dans ce sens, fait savoir que cette initiative s'inscrit dans « sa volonté de promouvoir la performance psychopédagogique des institutions spécialisées et de renforcer les capacités humaines dédiées à la prise en charge des enfants en situation de handicap », apprend-on du communiqué.

Ces sessions de formation ont pour but d'améliorer les compétences des acteurs éducatifs, des formateurs et des inspecteurs du secteur de la solidarité nationale, en leur fournissant des compétences actualisées pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des programmes éducatifs destinés aux enfants présentant une déficience intellectuelle, est-il noté de même source. A cet égard, ce programme repose sur deux axes majeurs. Il vise d'une part à « qualifier les éducateurs spécialisés exerçant au sein des centres psychopédagogiques, en leur permettant d'adopter des approches éducatives innovantes fondées sur l'interaction positive et la stimulation comportementale, et d'autre part, à renforcer les capacités des formateurs et des inspecteurs dans l'élaboration et le suivi des programmes de formation dans ce domaine », a détaillé le communiqué.

Il convient de noter que la première session de formation a débuté hier dans la wilaya de Ghardaïa et se poursuivra jusqu'au 13 novembre. Elle regroupe des éducateurs spécialisés venus des wilayas d'El-Oued, Biskra, Batna, El-Tarf, Guelma, Annaba, Souk Ahras, Khenchela, Oum El-Bouaghi, M'sila et Tamanrasset.

Une deuxième session se tiendra du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2025 à Biskra, au profit des formateurs et inspecteurs du secteur de la solidarité nationale. Elle concernera les wilayas de Blida, Boumerdès, Constantine, Tipasa, Batna, Jijel et Sétif.

Le communiqué a, en outre, rapporté que ces sessions permettront de « développer les compétences des cadres nationaux et d'améliorer la qualité de la formation grâce à des techniques modernes, contribuant ainsi à une meilleure prise en charge éducative des enfants à besoins spécifiques ».

Ce cycle de formation consiste, notamment, à instaurer « une culture d'évaluation continue » dans les établissements spécialisés et à doter les équipes éducatives « d'outils et de méthodes plus efficaces et actualisées », toujours selon la même source.

Le ministère a enfin précisé que la formation des formateurs ferait l'objet d'une généralisation ultérieure, avec l'objectif d'étendre, durablement, les résultats de ce programme à l'ensemble du territoire national.

**Khalil Aouir**

L'INNOVATION CAMPUS RELANCE LA FORMATION EN IA

# Samsung veut booster l'employabilité

Samsung Algérie, en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI), lance la troisième édition du Samsung Innovation Campus (SIC), un programme de formation intensif dédié à l'intelligence artificielle (IA). Cette initiative vise à développer les compétences des jeunes talents algériens pour les préparer aux métiers du futur, s'alignant sur la stratégie nationale de transformation numérique.



**A**près le succès de l'édition inaugurale en 2021, Samsung réaffirme son rôle dans le développement de l'écosystème technologique algérien. Le Samsung Innovation Campus est conçu pour offrir aux étudiants passionnés par les technologies émergentes une formation en IA à forte valeur ajoutée. « Cette initiative illustre notre volonté de préparer les jeunes Algériens aux exigences du marché de l'emploi de demain, en particulier dans les secteurs technologiques à fort potentiel. Grâce à notre partenariat avec l'ESI, nous proposons un programme de référence alliant excellence académique et savoir-faire industriel », a souligné Arezki Azzouguen, spécialiste Digital/Social Marketing chez Samsung Algérie.

Conçu pour l'excellence, le programme s'étend sur près de trois mois, couvrant la période de début novembre 2025 à la fin de janvier 2026. Les participants s'engagent dans un parcours intensif nécessitant environ 20 heures de travail par semaine pour garantir la maîtrise complète des fondamentaux de l'intelligence artificielle.

Le parcours de formation est articulé autour de plusieurs volets pédagogiques complé-

mentaires, assurant une approche complète et pratique. Il combine un apprentissage asynchrone via une plate-forme e-learning (vidéos, supports et exercices interactifs) ainsi que des sessions en direct animées par des experts pour approfondir les notions clés. L'élément central de cette formation est le Projet final (Capstone Project). Encadré par un coach, il permet aux participants d'appliquer concrètement, en équipe, les compétences acquises à la résolution d'un cas réel.

Au cœur du programme, la formation couvre un large éventail de domaines jugés essentiels pour toute carrière dans l'intelligence artificielle. Le curriculum est conçu pour garantir une base solide en incluant des fondamentaux cruciaux tels que le traitement de données, les techniques avancées de Machine Learning et de Deep Learning, ainsi que les bases mathématiques nécessaires (statistiques, probabilités et algèbre linéaire). De plus, une attention particulière est accordée à la maîtrise des outils de développement, notamment la Programmation en Python, indispensable pour la mise en œuvre pratique des modèles d'IA.

La phase pratique, culminant avec le Capstone Project, est l'occasion pour les équipes de mobiliser leurs compétences sur une problématique concrète, de structurer une solution, et de la défendre devant un jury, renforçant ainsi leur employabilité sur le marché du travail. En proposant un programme de ce calibre, Samsung et l'ESI s'engagent à former la prochaine génération d'experts algériens, contribuant directement à la dynamique de digitalisation et à la construction d'une économie basée sur la connaissance en Algérie.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2019, Samsung Electronics a ouvert son Samsung Innovation Campus (SIC) en Russie, le dernier de ses programmes mondiaux d'engagement sociétal à destination des jeunes adultes. Dans le cadre de la vision d'engagement sociétal de l'entreprise, « Enabling People », lancée en février 2019, ce programme a proposé une formation en informatique pour aider les jeunes adultes du monde entier à acquérir des compétences académiques et professionnelles utiles pour la quatrième révolution industrielle.

**Lynda Louifi**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## 76 nouvelles plates-formes dopent l'université

**L'ALGÉRIE** a développé 76 plates-formes numériques pour booster l'enseignement supérieur, et ce dans chaque spécialité. C'est ce qu'a déclaré, hier, Mohand Allouche, sous-directeur de la pédagogie au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. A ce titre, le même responsable a indiqué que « le ministère a totalement numérisé les œuvres universitaires (transport, hébergement, restauration et bourse des étudiants) ». « L'université algérienne est devenue un espace d'innovation, et tous les diplômes sont désormais pratiquement orientés vers l'économie et la microentreprise. Aujourd'hui, il n'est plus question de former des futurs chômeurs », a-t-il souligné sur les ondes de la Radio algé-

rienne, à l'occasion de la Journée mondiale du développement de la science au profit de la paix dans le monde, instituée en 2023 par l'ONU et qui proclame la période 2024-2033 comme une décennie des sciences au service de la paix, célébrée chaque année le 10 novembre. Concernant les 100 projets innovants qui sont brevetés au niveau des universités algériennes, Mohand Allouche a fait savoir que « le ministère a créé de nouvelles filières orientées vers plusieurs filières, notamment l'intelligence artificielle, le dessalement d'eau de mer, l'hydrogène, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, outre sept réseaux thématiques ». Il a également précisé que « le défi est de répondre aux exigences du développement

durable et de partager les sciences entre les nations et les peuples dans le cadre de l'agenda de 2050. Selon le même responsable, « l'université algérienne doit aujourd'hui orienter ses programmes et ses formations vers la souveraineté ». M. Allouche a affirmé que, dans le cadre de cette journée, « l'Algérie a fait des pas importants, notamment envers les pays maghrébins et africains ». Par ailleurs, M. Allouche a annoncé l'organisation, demain, d'un concours de doctorat dans l'informatique quantique pour 51 places. « Ce sera une sorte d'école doctorale composée de plusieurs établissements, dont Sétif 1, Constantine 2, Jijel, Boumerdès et Oran 1 ».

**Amel Saïdi**

ALGÉRIE – FRANCE

# Sanctuarisation de l'écriture de l'Histoire

L'historien français Benjamin Stora met en garde contre le danger d'une réécriture idéologique de l'histoire coloniale française, plaçant pour une relation apaisée entre Alger et Paris et la sanctuarisation du dialogue historique entre l'Algérie et la France, impulsé par le président Abdelmadjid Tebboune.

**M** Stora, qui a consacré cinquante années de sa vie à l'étude du nationalisme algérien et aux questions de mémoire, redoute un « retour en arrière historique » porté par les nostalgiques de « l'Algérie française » et les forces politiques qui tentent de blanchir le passé colonial. « Ce qu'ils veulent, c'est fausser l'histoire. Effacer la violence, la dépossession et les massacres pour imposer une version édulcorée du passé colonial, conforme à leurs idées », a-t-il déclaré dans un entretien accordé avant-hier soir à Al24News.

Pour l'historien, le véritable danger réside dans l'éventuelle accession de l'extrême droite au pouvoir en France, qui menacerait directement le fragile processus de reconnaissance historique amorcé entre les deux pays. « Mon problème, c'est de sanctuariser ce qui a déjà été réalisé, c'est-à-dire la reconnaissance officielle par la France des assassinats et des enlèvements de personnalités algériennes, l'ouverture et le partage des archives. Si demain l'extrême droite arrive au pouvoir, elle va détricoter l'ensemble de ces mesures, qui n'étaient qu'un démarrage du travail », a-t-il averti.

Il a ainsi dressé un constat lucide : la guerre de l'histoire est déjà en cours en France. « Ce que je redoute, c'est un détricotage complet de ce travail mémoriel », a-t-il déclaré. Il explique que « c'est ce qui se passe actuellement aux Etats-Unis : on ferme des musées, on change les manuels scolaires, on réhabilite le sudisme et l'esclavage. En France, cette bataille idéologique a déjà commencé. Elle oppose historiens et intellectuels à une droite identitaire qui veut imposer sa lecture du passé ».

L'historien a également évoqué la loi française de 2005, qui reconnaissait le « rôle positif » de la colonisation, avant que le président Jacques Chirac ne supprime l'article le plus polémique. Il a souligné que « c'est cette même logique qui revient aujourd'hui, celle d'une France qui voudrait à nouveau expliquer la mission civilisatrice de sa domination. Or, il s'agit d'un mensonge historique ».

Face à cette offensive politique, Benjamin Stora a soutenu que le combat pour la vérité historique ne doit pas être abandonné, assurant que l'« on ne peut pas laisser l'histoire devenir un instrument idéologique. Elle doit rester un espace de vérité et de transmission ».

Citant le maire de Perpignan, Louis Aliot, ancien compagnon de Marine Le Pen,



Benjamin Stora illustre cette dérive par la glorification symbolique de figures coloniales. « A Perpignan, Louis Aliot a dédié une place à des sanguinaires de la guerre de libération nationale. C'est un triste personnage qui incarne le haut degré de racisme et de nostalgie coloniale qui s'installe dans certaines collectivités locales », a-t-il déploré. Il a ajouté, avec une pointe d'inquiétude, que « peut-être que dans deux ans, ces gens risquent d'arriver au pouvoir en France. Et si cela se produit, ils réécriront tout, ils feront disparaître les acquis, ils refermeront les archives et justifieront les crimes coloniaux au nom de la civilisation ».

Pour l'historien, il s'agit d'un danger réel et imminent, d'autant que le débat public français glisse de plus en plus vers la légitimation d'un discours colonial réhabilité. Il a affirmé avec conviction que « ce n'est pas une peur abstraite. C'est une bataille idéologique qui se joue aujourd'hui dans les manuels, dans les médias, dans les discours politiques ».

Benjamin Stora a relevé que l'un des plus grands drames du récit français est d'avoir effacé de sa mémoire la guerre de libération nationale et, plus largement, la longue séquence coloniale de 1830 à 1962. Il a soutenu qu'« une histoire aussi longue, aussi complexe ne peut être réduite à un seul mot. Le XIX<sup>e</sup> siècle, c'est la pénétration coloniale, la dépossession foncière, les massacres et l'installation d'une colonie de peuplement. Or, tout cela est totalement absent des manuels scolaires français ». Il a illustré ces propos en évoquant les épisodes sanglants de la conquête coloniale à l'instar des enfumades du Dahra en 1845, les massacres de la Kabylie en 1852, la confiscation des terres et l'effacement identitaire. Il a expliqué qu'« à travers cette méconnaissance, on arrive directement à la fin de l'histoire, soit la

guerre d'indépendance, sans comprendre son origine. C'est cette ignorance qui nourrit les incompréhensions et les manipulations ».

## MÉMOIRE PARTAGÉE ENTRE RÉSISTANCE ET ESPOIR

Pour Stora, le travail historique doit partir du commencement et non de la fin. « Le président Tebboune a eu raison d'initier la commission mixte d'historiens algériens et français, pour reconstruire ensemble cette histoire depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Ce processus n'est pas un aboutissement, c'est un début », a-t-il affirmé. Il a également salué l'esprit du processus lancé conjointement par les présidents Tebboune et Macron, avec la création de la commission mixte « Histoire et Mémoire », assurant que « cette initiative a permis d'ouvrir un dialogue inédit, d'instaurer une méthode de travail commune entre chercheurs des deux rives. C'est une base précieuse qu'il faut préserver, car elle peut être balayée si un pouvoir révisionniste s'installe à Paris ». Pour Stora, la mémoire partagée est l'un des rares terrains où la réconciliation est encore possible. « Nous devons construire patiemment de nouveaux ponts entre les deux rives, à travers la recherche, les archives et le respect mutuel. C'est le seul moyen d'éviter que la mémoire ne soit confisquée par la politique », a-t-il soutenu. Toutefois, il a estimé que cette dynamique reste fragile, expliquant que « ce qui a été engagé, ce n'est pas la fin d'un travail, c'est le commencement. Ce que je crains, c'est qu'on le défasse avant qu'il n'ait le temps de produire ses fruits ». « Une histoire aussi longue et complexe ne peut s'aplanir d'un mot. Ce processus est lent, il exige de la patience, du courage et de la volonté politique », a-t-il relevé, tout en saluant la dynamique engagée par Alger.

Par ailleurs, l'historien a confié avoir été la cible d'une campagne d'hostilité sans précédent depuis la remise, en janvier 2021, de son rapport sur les questions mémorielles au président Macron, où il a proposé des recommandations pour apaiser les mémoires liées à la colonisation et à la guerre d'Algérie, à l'instar de reconnaître des événements tragiques comme l'assassinat d'Ali Boumendjel et de restituer des objets, comme l'épée de l'Emir Abdelkader. « J'ai été attaqué à Perpignan par Louis Aliot, qui a organisé une exposition entière contre mon rapport. Une sénatrice de droite, Valérie Boyer, a même demandé qu'on me retire mes titres », a-t-il affirmé. Son plaidoyer pour l'entrée de l'avocate et militante féministe Gisèle Halimi au Panthéon à, lui aussi, suscité la fureur de certains cercles. « J'ai notamment été confronté à des pétitions d'associations de filles de harkis qui refusaient cette reconnaissance. Ce fut très difficile », a-t-il précisé. A ces attaques politiques s'ajoute la virulence de la « fachosphère », ces réseaux d'extrême droite qui l'ont violemment pris à partie.

Benjamin Stora a confié que « c'était un tir de barrage contre toutes les propositions que j'ai faites, sur les archives, sur le 17 octobre 1961, sur les essais nucléaires dans le Sahara. Ce fut une campagne orchestrée, violente et continue ». L'historien a également regretté le manque de soutien de la gauche française dans ce combat, relevant que « malheureusement, la gauche traditionnelle est restée silencieuse. Il n'y a pas eu de mobilisation citoyenne forte pour défendre ce travail ». Malgré les obstacles, l'historien reste convaincu que le dialogue mémoriel entre l'Algérie et la France doit se poursuivre. Il se dit encouragé par la curiosité et la sensibilité des jeunes générations françaises. Il a fait savoir que « dans les lycées, dans les maisons de jeunes, je vois une réelle soif de connaissance. Ces jeunes découvrent une histoire qu'on ne leur a jamais enseignée. C'est une lueur d'espoir ».

Cette nouvelle conscience historique, a-t-il estimé, peut être un rempart contre la réécriture du passé, assurant que « la bataille ne sera pas simple, mais elle n'est pas perdue. L'histoire algérienne à sa force, sa vérité, et elle finit toujours par ressurgir ». En ce sens, le travail mené par la commission mixte s'inscrit dans une approche de souveraineté mémorielle, où chaque peuple assume son histoire sans effacer celle de l'autre.

Sihem Bounabi

DANS UNE LETTRE AU PRÉSIDENT TEBBOUNE

## Le président allemand demande de gracier Sansal

**LE PRÉSIDENT** Abdelmadjid Tebboune a reçu hier une demande de son homologue de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, afin de gracier l'écrivain Boualem Sansal.

« J'ai demandé à mon homologue algérien de gracier Boualem Sansal. Ce geste serait une expression d'humanisme et de clairvoyance politique, et témoignerait de mes liens personnels étroits avec le président Tebboune ainsi que des excellentes relations qui unissent nos deux pays », a écrit le président allemand dans son message,

rapporté par un communiqué de la présidence de la République.

« Compte tenu de l'âge avancé et de la santé déclinante de Boualem Sansal, le président allemand a suggéré de l'autoriser à se rendre en Allemagne pour y recevoir des soins », indique la même source. Boualem Sansal a été arrêté le 16 novembre 2024 à l'aéroport d'Alger à son retour de France, où il avait tenu quelques semaines plus tôt des propos attentatoires à l'intégrité et à l'histoire de l'Algérie, quelques mois seulement après sa natura-

lisation en France. Sur le média d'extrême-droite Frontières, il avait soutenu qu'une partie du territoire actuel de l'Algérie appartient historiquement au Maroc. Des déclarations hostiles qui avaient soulevé un tollé en Algérie, d'autant que l'écrivain a été un cadre supérieur dans le département ministériel de l'Industrie. Ces déclarations intervenaient à un moment où les courants radicaux et xénophobes en France, alliés au Makhzen et aux mouvances sionistes, menaient une offensive d'une rare violence contre l'Al-

gérie et les Algériens. Pour rappel, en mars dernier, Boualem Sansal a été condamné à cinq ans de prison ferme par le tribunal de première instance de Dar El-Beida, une peine confirmée le 1er juillet par la cour d'appel d'Alger. Il convient de souligner que son affaire deviendra l'un des points chauds qui a largement compliqué la crise entre l'Algérie et la France. Cette crise dure depuis juillet 2024, après la reconnaissance officielle par Paris de l'annexion marocaine du Sahara occidental.

Hachemi B.

## COMMERCE À TIZI OUZOU

Plus de 12 400  
opérations de contrôle  
en octobre

**LA DIRECTION** du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou a publié son bilan d'activités particulièrement chargé pour le mois d'octobre 2025, témoignant d'une intensification des opérations de contrôle sur le terrain. Les chiffres révélés mettent en lumière une action résolue des services de l'Etat dans la lutte contre les pratiques commerciales illégales, la fraude et les atteintes à la qualité des produits. Le bulletin d'information relève que plus de 12 400 interventions ont été exécutées au cours du mois d'octobre 2025. Au total, les services de la direction du commerce ont enregistré 12 406 interventions durant ce mois considéré. Ces contrôles ont abouti à l'enregistrement de 475 infractions et à l'établissement de 461 procès-verbaux judiciaires. Le même bilan fait état de sanctions administratives immédiates avec la proposition de fermeture de 30 locaux commerciaux. Ces données illustrent l'ampleur des efforts déployés pour assainir le secteur. Le domaine de la surveillance de la qualité et de la répression des fraudes a fait l'objet d'une attention particulière. Avec 5 196 interventions, ce pan du contrôle a conduit à 153 infractions constatées, 140 procès-verbaux judiciaires dressés, la proposition de fermeture de 21 magasins commerciaux et une saisie significative de 4,186 tonnes de produits alimentaires non conformes, d'une valeur marchande estimée à 1 927 771,5 DA. Par ailleurs, pour l'approfondissement des enquêtes, 78 échantillons ont été prélevés, dont 42 pour des analyses microbiologiques et 34 pour des analyses physico-chimiques expérimentales. Ces analyses visent à garantir la salubrité et la sécurité des produits mis à la consommation. En ce qui concerne la surveillance des pratiques commerciales, les équipes de contrôle ont mené 7 210 interventions. Ces opérations ont ciblé notamment le non-respect des règles de facturation et autres illégalités. Dans ce cadre précis, 322 infractions ont été relevées, d'où l'établissement de 321 procès-verbaux judiciaires et la proposition à la fermeture de 9 locaux commerciaux. Ces actions ont eu un impact financier direct puisqu'elles se sont traduites par le recouvrement d'un montant total de 17 059 601 DA, lié principalement au défaut de facturation.

Saïd Tisseguine

## SOUTIEN À L'EXPORTATION

L'appel aux opérateurs  
économiques

**LE MINISTÈRE** du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité, hier, les opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'exportation à déposer leurs dossiers de remboursement au titre de 2025 via la plateforme numérique de gestion du compte du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), précisant qu'ils ont jusqu'au 1er décembre prochain pour le faire. Dans un communiqué, le ministère a invité «l'ensemble des opérateurs économiques à déposer leurs dossiers traités et acceptés via la plateforme numérique de gestion du FSPE (<https://fspe.commerce.gov.dz/>), et à procéder à la correction et à la levée des réserves enregistrées pour les dossiers classés dans la rubrique «En attente de correction», pour permettre la finalisation de l'étude de leurs dossiers dans les plus brefs délais.

S. N.

# 4

## NATIONALE

HIMAYATEC ET L'ANCA LANCENT UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

# Promouvoir le paiement mobile

*L'Organisation algérienne de défense du consommateur (Himayatec) et l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA) ont annoncé le lancement d'une grande campagne de sensibilisation nationale consacrée à la promotion du paiement électronique, notamment via le téléphone mobile. Cette initiative, menée conjointement par les deux organisations, vise à inculquer la culture numérique auprès des consommateurs et des commerçants, tout en renforçant la confiance entre les deux parties.*

Cette campagne s'inscrit dans un contexte marqué par la transformation numérique accélérée que connaît l'Algérie. Lors d'une journée d'information organisée, hier, à Alger, les participants ont souligné que le paiement mobile représente un levier essentiel pour la modernisation des services et la transparence des transactions commerciales. Le président de Himayatec, Mohamed Issaoui, a rappelé que le paiement via téléphone mobile n'est pas seulement un outil technologique, mais un service de proximité touchant directement la vie quotidienne des citoyens. Selon lui, ce mode de paiement contribuera à bâtir une économie nationale moderne, fondée sur la transparence, la culture numérique et l'innovation. M. Issaoui a également expliqué le fonctionnement du paiement mobile, précisant qu'il suffit pour le consommateur d'avoir un compte bancaire et de souscrire un contrat d'abonnement auprès de sa banque. Il lui suffit ensuite de scanner le code QR affiché par le commerçant pour effectuer le transfert d'argent en quelques secondes, sans carte bancaire ni espèces, et dans un environnement totalement sécurisé. Le président de Himayatec a insisté sur la nécessité d'une coopération étroite entre les institutions financières et technologiques, les commerçants, les artisans et la société civile afin de garantir la réussite de cette transition numérique. A ce titre, il a annoncé la signature d'un accord de partenariat et de coopération entre Himayatec et l'ANCA, destiné à unifier leurs efforts et à organiser des activités conjointes de sensibilisation à travers le territoire national. De son côté, le président de l'ANCA, Hadj Tahar Boulouar, a



affirmé que le paiement électronique est devenu une nécessité économique et sociale, représentant la porte d'entrée vers la numérisation en Algérie.

Il a souligné que le paiement par téléphone occupe une place stratégique, le smartphone étant désormais indispensable dans la vie quotidienne.

M. Boulouar a également rappelé que plusieurs initiatives nationales ont déjà été lancées pour encourager les commerçants et artisans à adopter le paiement mobile, soutenues par une volonté politique claire et par la mise en place de plateformes numériques par différentes institutions.

Pour lui, la généralisation du paiement électronique via mobile devrait être perçue non pas comme une contrainte, mais comme une revendication légitime des commerçants et des citoyens, compte tenu

des avantages qu'elle procure, notamment en matière de transparence des transactions.

A ce propos, le chef de division du GIE Monétique, Boubakr Belloul, a rappelé que le système «DZ Mob Pay», lancé en janvier dernier, compte déjà 78 000 utilisateurs et plus de 11 000 commerçants adhérents. Sept banques, dont cinq publiques et deux privées, participent actuellement à ce dispositif permettant d'effectuer des transactions via un QR code universel. Il a également précisé que l'Algérie compte 21 millions de cartes de paiement électronique actives, dont 80 % sont des cartes Eddahabia d'Algérie Poste et 20 % des cartes bancaires, confirmant ainsi la progression continue de la digitalisation des moyens de paiement dans le pays.

Rim Boukhari

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE A ADRAR

# Inspection des unités transférées à GICA

**LE MINISTRE** de l'Industrie, Yahia Bachir, s'est rendu, hier, dans la wilaya d'Adrar où il a procédé à l'inspection de plusieurs projets. La briqueterie de Fenoughil, dans le sud de la wilaya d'Adrar, est appelée à assurer une production annuelle de 300 000 tonnes dès son entrée en exploitation prévue pour mars 2026. Pour y parvenir, le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a insisté, hier, sur la nécessité d'accélérer les travaux techniques et d'ingénierie nécessaires à la mise en service de cette unité. Lors de la première étape, le ministre a suivi un exposé sur les six unités industrielles de la wilaya transférées au Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), après leur récupération par voie judiciaire. Les responsables du groupe ont détaillé les démarches entreprises et les obstacles rencontrés pour la réhabilitation de ces unités, dont la briqueterie

de Fenoughil, en vue de leur redémarrage dans les délais impartis.

Selon les explications fournies, toutes les procédures techniques ont été finalisées pour la briqueterie, en attente de son raccordement à l'électricité sur une distance de 40 km et de son alimentation en gaz, une fois les évaluations de la commission technique achevées. Le ministre a exhorté les parties concernées à accélérer les travaux de raccordement électrique et à veiller au respect des normes de qualité dans la production.

Le ministre s'est ensuite rendu à Tamentit, où il a visité le groupement intégré de production de coton, couvrant une superficie totale de 5 000 hectares et désormais rattaché au groupe public Agrodif.

Sur place, il a appelé les responsables du projet à élaborer un plan d'action rigoureux et à mobiliser les expertises

nécessaires pour permettre une mise en production rapide, tout en soulignant l'urgence du raccordement au réseau électrique. Ce projet, estimé à 8 milliards de DA, comprend 4 000 hectares dédiés à la culture du coton avec une unité de traitement, ainsi qu'un périmètre agricole de 1 000 hectares réservé aux fruits et légumes, doté d'une unité de transformation. Il devrait générer 300 emplois directs et 750 indirects, selon les données communiquées.

Elle fait actuellement l'objet d'une étude complète et d'une réhabilitation intégrale visant à relancer l'activité agricole et industrielle intégrée dans le domaine de la production de coton, matière première stratégique pour les industries textiles nationales. Une étude de faisabilité économique et technique du projet a également été abordée, avec un accent sur le transfert de savoir-faire et la

formation, en coopération avec le partenaire espagnol «LS ALCANTARA SYSTEM», afin d'assurer la qualification des compétences locales et de leur permettre de gérer et d'exploiter la ferme agricole industrielle selon les normes techniques modernes.

Les opérations comprendront un diagnostic de terrain des puits pour garantir leur disponibilité à des fins agricoles, ainsi que la réhabilitation des réseaux hydrauliques et le raccordement de la ferme au réseau électrique, afin d'assurer la continuité de l'activité industrielle et agricole.

La visite du ministre se poursuit par l'inspection de la cimenterie du groupe GICA à Timegtène, où le ministre a réaffirmé l'importance de relancer les capacités industrielles locales pour soutenir la dynamique économique de la région.

R. B.

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT ET MAINTIEN DU CARACTÈRE SOCIAL DE L'ETAT

# Les dispositions du PLF font consensus à l'APN

*Le maintien du caractère social de l'Etat ainsi que le soutien renforcé à l'investissement et la poursuite des réformes engagées, des dispositions consacrées dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026, ont été salués à l'unanimité par les élus de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui poursuivent les débats du texte de loi. Les revendications des populations locales ont également été exposées par les intervenants.*

Les débats sur le PLF 2026 se sont poursuivis hier pour le deuxième jour à la Chambre basse du Parlement. Le maintien du caractère social de l'Etat ainsi que le soutien à l'investissement à travers les différentes dispositions ont suscité l'adhésion d'un grand nombre des élus de l'APN, issus de différentes couleurs politiques. La consécration d'un budget record dans ce projet de loi de l'ordre de 17 636 milliards de dinars démontre aussi, a-t-on signalé, la volonté de poursuivre les efforts de développement et de soutenir la croissance économique en progression. S'exprimant durant la matinée d'hier, en présence des membres du gouvernement, Farida Ghemra du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a salué la préservation du caractère social de l'Etat, en plus de ne pas recourir à l'endettement extérieur et au financement non conventionnel. Elle a également mis en avant les progrès réalisés par plusieurs secteurs, à l'instar de l'agriculture, appelant à maintenir cet élan. Zakaria Belkhir de la même formation politique a, pour sa part, signalé un budget record pour l'année 2026, appelant à la mise en œuvre des mécanismes de contrôle en vue de surveiller les projets inscrits. Le député du Rassemblement national démocratique (RND), Mimouni Boumediène, a également souligné l'intérêt accordé par les pouvoirs publics à la préservation du caractère social



de l'Etat, notamment à travers le soutien du pouvoir d'achat, signalant la concrétisation sur le terrain de la politique du président de la République. Cela, a-t-il expliqué, est marqué par la concrétisation de plusieurs projets structurants, citant les stations de dessalement d'eau de mer. Il a, en outre, exprimé son souhait de «revoir l'âge légal des bénéficiaires de l'allocation chômage». Un avis partagé avec le député Ali Mouilhi du Front de

la justice et du développement (FJD), lequel a appelé à «porter cet âge à 40, voire à 50 ans» afin, a-t-il justifié, de faire bénéficier une certaine catégorie.

## PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE FINANCIER ET RATIONALISER LES DÉPENSES

Rabah Dayem Ellah du Mouvement El Binaa a, lui aussi, salué les mesures prises dans le cadre

du PLF 2026 visant le soutien du pouvoir d'achat, mais également le soutien à l'investissement. Pour Fateh Briket du Front El-Moustakbal, pour qui le PLF n'est pas uniquement un «document chiffré» mais un projet qui «reflète la politique de l'Etat», il est nécessaire de poursuivre les efforts de développement, affirmant que ce texte de loi reflète la volonté de préserver des équilibres financiers. Chez le RND, on s'est aussi intéressé à la nécessité de poursuivre les réalisations, évoquant le contexte particulier dans lequel a été établi le PLF. L'élue indépendante, Aïcha Cheouachi, qui n'a pas manqué de souligner les efforts de l'Etat en vue de préserver le caractère social de l'Etat, a soumis certaines recommandations, relatives, entre autres, à la nécessité de rationaliser les dépenses publiques, de les orienter vers l'investissement productif et d'actionner les mécanismes de surveillance de la mise en œuvre des projets. L'urgence de poursuivre les efforts de numérisation ainsi que sa généralisation, l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la diversification de l'économie ont, par ailleurs, été évoqués par les intervenants. Un autre point commun des interventions des élus de l'APN, celui de l'exposition des revendications des populations locales et des projets de développement au niveau des différentes wilayas qu'ils représentent.

Lilia Aït Akli

## EFFORTS DE L'ETAT EN MATIERE DE FISCALITE

# L'objectif est de créer de la valeur ajoutée, affirme Kaoubi

DANS son analyse du projet de la loi de finance (PLF) 2026, Mahfoud Kaoubi, analyste économique et financier, a estimé que le texte traduit la poursuite des efforts de l'Etat en matière de fiscalité pour les opérateurs économiques, dans le soutien à l'investissement, et ce, pour diversifier l'économie nationale, plus particulièrement dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des nouvelles technologies. Le PLF 2026, selon l'expert, «s'appuie sur la nécessité de maintenir la stabilité fiscale et de ne pas imposer de nouveaux impôts». Aussi, cet effort de l'Etat a un objectif bien précis, celui d'aller dans le sens de l'encouragement de l'investissement et de la mobilisation du capital pour qu'il soit réinvesti, a-t-il précisé, hier, lors de son intervention sur les ondes de la chaîne 3 de

Radio nationale. A ce titre, il a étayé ses propos par des chiffres, en citant l'exemple de la révision à la baisse de l'IRG (impôt sur le revenu global) sur les dividendes qui passent de 15 % à 10 % dans ce projet de loi. Il cite également les différentes bonifications des taux d'intérêt et exonérations déjà effectives comme mesures incitatives à l'investissement dans les secteurs productifs. Il relève, en revanche, que ces efforts ont nécessairement un coût en matière de fiscalité et de collecte de l'impôt au regard des besoins croissants en matière de transferts sociaux et de soutien aux couches sociales les plus vulnérables. Ce sont des efforts de l'Etat qu'il est utile de mettre en exergue car il ne faut pas

perdre de vue que le projet de loi de finances a été élaboré dans «un contexte économique marqué par une croissance économique se situant autour de 3 %», et qui est restée positive durant les quatre dernières années», et ce, malgré des turbulences observées à l'échelle internationale ayant touché même des pays développés. Pour l'heure, a souligné M. Kaoubi, il y a lieu de relever certaines carences car «malheureusement, le retour sur investissement n'est pas très significatif en matière de ressources fiscales», a-t-il déploré. Dans ce sens, il donne l'exemple de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), estimant que la contribution des entreprises n'est pas assez dynamique et pas à la hauteur de ce qui pourrait être fait en la matière. **Hamid B.**

## SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA BOURSE DES VALEURS

Amel Selmoune nouvelle directrice générale

**LE CONSEIL** d'administration de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV) a procédé à l'installation de Mme Amel Selmoune au poste de directrice générale de cette institution financière, est-il indiqué dans un communiqué de la Bourse d'Alger rendu public hier. Diplômée de l'Ecole supérieure des banques et cumulant une longue expérience dans le secteur du marché financier, Mme Selmoune a occupé plusieurs fonctions de responsabilité, notamment dans le domaine du contrôle de gestion et pilotage institutionnel ainsi que dans le développement du marché de capitaux, est-il précisé dans le même communiqué. Membre du conseil d'administration de la SGBV depuis 2023, représentant son employeur actionnaire Banque de l'agriculture et du développement rural, sa nomination s'inscrit dans le cadre de la dynamique de modernisation et de développement engagée par la SGBV, visant à renforcer l'efficacité et l'attractivité du marché boursier national. La Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV), rappelle-t-on, est une société par actions au capital social de 485 200 000 DA, créée par le décret législatif n°93-10 du 23 mai 1993 et constituée le 25 mai 1997. Elle constitue un cadre organisé et réglementé au service des IOB en tant que professionnels pour leur permettre d'exercer leurs missions conformément aux lois et règlements en vigueur. Depuis sa création, elle s'est attelée à mettre en place les dispositifs opérationnels et techniques nécessaires aux transactions sur les valeurs mobilières admises en Bourse.

## REZIG S'ENTRETIENT AVEC L'AMBASSADEUR DU BRÉSIL

La création d'un Conseil d'affaires au programme

**LE MINISTRE** du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a examiné avec l'ambassadeur de la République fédérale du Brésil en Algérie, M. Marcos Vinicius Pinta Gama, les voies et moyens de développer les relations commerciales et de renforcer la coopération économique entre les deux pays. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Ce dernier a précisé que lors de la rencontre qui s'est tenue dimanche, M. Rezig a souligné l'importance d'activer le Conseil d'affaires algéro-brésilien, en tant que cadre permanent de coordination des échanges et de faciliter l'établissement de partenariats entre les entreprises des deux pays, notamment dans le domaine des produits alimentaires et des industries agro-alimentaires. Le ministre a également souligné la nécessité d'échanger les expertises dans les secteurs d'intérêt commun, dans le cadre d'une coopération basée sur le principe gagnant-gagnant. De son côté, l'ambassadeur brésilien a fait part de la disposition de son pays à développer la coopération économique avec l'Algérie et de sa volonté d'élargir les domaines de partenariat commercial, compte tenu des potentialités des deux pays, conclut le communiqué.

M. B.

## COMPLÉMENTARITÉ PUBLIC-PRIVÉ EN SANTÉ

## Un partenariat structuré indispensable

L'avenir de la santé en Algérie repose sur un partenariat structuré entre les secteurs public et privé, une meilleure gouvernance et la valorisation des ressources humaines, a assuré, hier, le Pr Rachid Belhadj, président du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo- universitaires (SNECHU) et chef des activités médicales et paramédicales au CHU Mustapha –Pacha. M. Belhadj a plaidé pour une réforme lucide et humaine du système sanitaire national.

Le Pr Belhadj a affirmé que le secteur de la santé en Algérie reste à la croisée des chemins, partagé entre une gratuité exemplaire et des dysfonctionnements persistants. Il a souligné, sur les ondes de la Radio nationale, que « la santé, ce n'est pas seulement le soin, c'est aussi la prévention, la formation et l'éducation sanitaire ». Rappelant que le secteur privé a été marginalisé après l'instauration de la gratuité des soins dans les années 1970, il a estimé que son rôle est aujourd'hui incontournable. Il a expliqué que « la loi de 2018 considère le privé comme un complément au service public. C'est une évolution logique, à condition qu'elle s'inscrive dans un cadre juridique clair et contrôlé ».

Le président du SNECHU a tenu à défendre la spécificité du modèle algérien, fondé sur la gratuité des soins, mettant en avant le fait que « les étrangers sont souvent étonnés d'apprendre que nos opérations chirurgicales, nos scanners ou nos IRM sont gratuits. C'est une fierté nationale ». Mais il a aussi reconnu les inégalités de prise en charge, relevant que « la qualité n'est pas toujours au rendez-vous et le citoyen en pâtit ». Il a toutefois tenu à préciser que les cas les plus complexes, tels que les cancers, les maladies mentales ou les pathologies chroniques, continuent de reposer sur les hôpitaux publics.

Selon le Pr Belhadj, la santé doit désormais être pensée comme une industrie stratégique, soutenant que « le monde a compris, après la pandémie de Covid-19, que la santé est une question de sécurité nationale, au même titre que l'énergie ou l'alimentation. ». Il a estimé que le développement du secteur privé ne doit pas se limiter à la construction d'établissements, mais englober la formation, la recherche et l'innovation médicale. Il a indiqué que « le privé reste aujourd'hui exclu de l'universi-



té et du champ de la recherche scientifique, et c'est une erreur ». Il a préconisé la création de ponts entre les deux sphères, permettant aux cliniques privées de devenir des lieux de stage, de formation et de coopération scientifique.

**SURVEILLANCE DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS**

En outre, pour sortir de la logique de réformes ponctuelles, le Pr Belhadj a proposé la mise en place d'un organe national indépendant, un observatoire placé sous la

tutelle de la Présidence ou du Premier ministre, chargé du suivi de la gouvernance sanitaire. Il a expliqué que « le ministère de la Santé, à lui seul, ne peut tout gérer. Il faut un organe de veille et d'évaluation transversal, capable de coordonner entre les différents secteurs ». Cette instance, a-t-il suggéré, permettrait également de contrôler les investissements privés, de garantir la qualité des soins et d'assurer une complémentarité réelle entre le public et le privé. Il a également relevé l'importance d'une vraie régulation du

secteur privé, confronté à certaines dérives, faisant savoir que « les mécanismes existent, à l'instar de l'Inspection générale, des Ordres professionnels, des associations de patients, mais leur application reste faible. ». Citant le cas d'infirmiers du secteur public qui exercent illégalement en cliniques privées, il a déploré que « ces pratiques sapent la confiance des citoyens ». Pour améliorer la qualité, il propose d'introduire de nouveaux standards de contrôle. Il a également déploré que « 60 à 70 % des travailleurs du privé viennent du public. Cela épuise nos hôpitaux ».

Ainsi, il a plaidé pour des mécanismes financiers incitatifs permettant aux médecins du secteur public de rester dans leurs établissements, au lieu d'exercer illégalement dans le privé. L'enseignant-chercheur a mis en garde contre la précarisation du personnel hospitalier, assurant qu'« un médecin du privé touche le double du salaire de son collègue dans le public. On ne peut pas parler de réforme sans revaloriser les cadres médicaux, paramédicaux et administratifs ». En outre, il a souligné que la réforme du système de santé n'est pas seulement une question de financement, mais aussi de culture, d'éthique et de responsabilité, déclarant que « l'accès aux soins gratuits doit rimer avec respect du patient, qualité de l'acte médical et intégrité professionnelle ». En conclusion de son intervention, le Pr Belhadj a appelé à une réforme pragmatique, équitable et humaine. Il a soutenu que « nous devons protéger les soignants autant que les patients. Il faut des lois claires, une évaluation rigoureuse, mais surtout une volonté politique durable ». Il a assuré que « le vrai traitement, c'est le diagnostic précoce, la prévention et l'éducation sanitaire. Sans cela, toute réforme restera incomplète ».

**Sihem Bounabi**

## NOVEMBRE BLEU

## La prévention avant tout

**LE MINISTÈRE** de la Santé met les hommes sur le front de la prévention. Le ministre Mohamed Seddik Ait Messaoudene a lancé hier depuis Blida, la campagne « Novembre Bleu », dédiée au dépistage précoce du cancer de la prostate, rappelant que chaque examen peut sauver des vies. Depuis le Centre anti-cancer (CAC) de Blida, le ministre a donné le signal de départ d'une caravane nationale de sensibilisation et d'information, qui sillonnera plusieurs wilayas dont Boumerdes, Aïn Defla, Tissemsilt, Médéa, Djelfa, Alger, Tipasa et

Blida. L'objectif : inciter les hommes à effectuer régulièrement le test PSA et l'examen clinique de la prostate, deux outils simples et efficaces pour détecter la maladie à un stade précoce.

« Cette campagne vise à renforcer la prise de conscience sanitaire et à diffuser les informations sur les facteurs de risque, tels que l'âge avancé, les antécédents familiaux, l'obésité ou le mode de vie, ainsi que sur les symptômes précoces et l'importance d'une consultation rapide », a insisté M. Ait Messaoudene. Il a ajouté que novembre doit

devenir un mois dédié à la prévention et au suivi médical, à l'heure où les progrès du diagnostic précoce améliorent les taux de guérison et la qualité de vie des patients. Le Professeur Adda Bounedjar, président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, a rappelé que le cancer de la prostate est désormais le premier cancer masculin en Algérie, avec 60.000 cas recensés et 3.500 nouveaux cas chaque année selon les statistiques de 2023. Il a souligné que le dépistage précoce offre de réelles chances de guérison, et a annoncé la

publication prochaine d'une étude nationale sur le sujet, prévue début 2026. Parallèlement à cette campagne, le ministre Ait Messaoudene inaugurera plusieurs services au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Frantz Fanon et dans d'autres structures sanitaires de la wilaya de Blida, renforçant ainsi l'accès aux soins pour tous les patients. Novembre Bleu, plus qu'une campagne, devient ainsi un appel à la vigilance et à la responsabilité individuelle pour lutter contre le cancer de la prostate en Algérie.

**Aymen D.**

PRÉVENTION CONTRE LES ZOONOSES  
Médéa traque les chiens errants

**LES DIFFÉRENTES** opérations menées dans le cadre de la campagne de prévention contre les zoonoses ont permis l'élimination d'environ 5 236 chiens errants, selon un bilan présenté à l'occasion d'une réunion de l'exécutif tenue hier au siège de la wilaya, sous la présidence du wali, Djillai Doumi.

La réunion, à laquelle ont également participé le wali délégué de la circonscription de Ksar El Boukhari, le secrétaire général de wilaya et les chefs de daïra, a été consacrée à l'évaluation de la campagne de lutte contre les zoonoses, dont l'objectif est de

mettre fin au phénomène de prolifération des chiens errants dans les centres urbains. La présentation du bilan de la campagne a été suivie d'instructions du chef de l'exécutif, tendant à mobiliser tous les moyens pour éradiquer toute présence de chiens errants et éviter ainsi les attaques ou morsures de personnes.

Le wali a demandé aux responsables concernés d'intensifier les campagnes d'abattage, de désigner des cadres qualifiés pour superviser le suivi des opérations au niveau de tous les services de l'administration. « Un accent particulier doit être

mis sur les quartiers et zones urbaines d'habitat, ainsi que sur les zones où la présence de chiens errants est recensée, notamment à proximité des établissements scolaires, en impliquant les associations de chasseurs », a-t-il souligné.

La campagne vise tout canidé ou autre animal capturé sur la voie publique errant ou divagant, sans laisse et sans signe permettant d'identifier son propriétaire. Les chiens errants se concentrent généralement à proximité des endroits où la nourriture est abondante, notamment les restaurants universitaires, cantines et dépôts d'or-

dures. Ils sont également présents près des ensembles d'habitation et dans les bidonvilles, où des propriétaires venus des campagnes continuent de garder leurs animaux. Portant un risque de rage pour les humains et les animaux, les chiens errants représentent également une menace pour les petits canidés, notamment les chats, qu'ils pourchassent jusque dans les bâtiments et parfois tuent. Des citoyens ont déjà été attaqués par ces meutes, empêchant certains de sortir tôt le matin ou de se rendre à la mosquée pour la prière d'El Fadjr.

**Nabil B.**

PROCÈS DES FINANCEMENTS LIBYENS

# Sarkozy quitte la prison

La cour d’appel de Paris a validé hier la libération sous contrôle judiciaire de l’ancien président Nicolas Sarkozy, incarcéré depuis le 21 octobre à la prison de la Santé après sa condamnation à cinq ans de prison ferme dans l’affaire du financement libyen. Le parquet général avait requis cette remise en liberté stricte, tandis que le procès en appel est prévu à partir de mars 2026. L’ancien chef de l’État a comparu en visioconférence pour cette demande, une situation inédite pour un ancien président de la République française.



Le parquet général a requis sa libération sous contrôle judiciaire strict, éventuellement assortie d’une assignation à résidence avec bracelet électronique. La décision finale est attendue aux alentours de 13h30. Durant l’audience, Nicolas Sarkozy a comparu en visioconférence depuis sa cellule, vêtu d’une veste bleu foncé, d’un pull et d’une chemise. Présente dans la salle, sa famille – son épouse Carla Bruni et deux de ses fils, Pierre et Jean – a assisté à la procédure. L’ex-président, âgé de 70 ans, a déclaré : « Je souhaite que la cour soit convaincue d’une chose : je n’ai jamais eu l’intention ni l’idée folle de demander à Monsieur Kadhafi quoi que ce soit. Me dérober à la justice serait avouer quelque chose que je n’ai pas fait. » Il a également évoqué la dureté de l’incarcération : « Je n’avais pas imaginé attendre 70 ans pour découvrir la prison. Cette épreuve m’a été imposée, c’est très dur. » Son avocat, Jean-Michel Darrois, a souligné le poids de la détention : « Même s’il est un homme fort et courageux, cette

incarcération a été une grande souffrance. » Nicolas Sarkozy a enfin rendu hommage au personnel pénitentiaire, qualifiant leur accompagnement d’« humanité exceptionnelle ». Cette détention constitue une première historique pour un ancien président français et plus largement dans l’Union européenne, où aucun ancien chef d’État n’avait jusqu’ici été emprisonné. Elle fait suite à sa condamnation, le 25 septembre 2025, à cinq ans de prison pour association de malfaiteurs dans le cadre de l’enquête sur le financement présumé libyen de sa campagne présidentielle de 2007. Le tribunal correctionnel de Paris avait estimé que l’ancien président avait « sciemment » laissé ses collaborateurs solliciter le régime de Mouammar Kadhafi pour obtenir un financement occulte. Nicolas Sarkozy a immédiatement fait appel, rendant le jugement non définitif. L’isolement de l’ex-président en prison est accompagné de mesures de sécurité renforcées, justifiées par son « statut » et les

« menaces qui pèsent sur lui », selon le ministre de l’Intérieur Laurent Nuñez. Fin octobre, il a également reçu la visite du ministre de la Justice Gérard Darmanin, une rencontre qui avait suscité des critiques de magistrats et du procureur général Rémy Heitz, évoquant un « risque d’atteinte à l’indépendance des magistrats ». Parmi les autres condamnés avec mandat de dépôt, l’ex-banquier Wahib Nacer a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, tandis qu’Alexandre Djouhri reste détenu. La cour a estimé que ce dernier présentait des garanties « particulièrement faibles » face au risque de fuite et que des pressions sur des témoins, notamment Bechir Saleh, ancien directeur de cabinet de Kadhafi, demeuraient possibles. Le procès en appel de Nicolas Sarkozy devrait se tenir à partir de mars 2026, même si les dates exactes n’ont pas encore été communiquées. Cette affaire continue de nourrir les débats sur la responsabilité pénale des anciens dirigeants et sur l’indépendance de la justice en France.

A. D.

DIVIDENDE DOUANIER

# Trump annonce un chèque de 2 000 dollars par citoyen

**LE PRÉSIDENT** américain Donald Trump a annoncé dimanche que chaque citoyen américain pourrait recevoir au moins 2 000 dollars, financés par les recettes douanières. Cette mesure, destinée aux ménages modestes et moyens, nécessite toutefois l’approbation du Congrès. « Un dividende d’au moins 2 000 dollars par personne (hors hauts revenus) sera versé à tous », a déclaré Trump sur son réseau social Truth Social. Cette annonce intervient alors que la Cour suprême examine la constitutionnalité de sa politique tarifaire, dans un contexte de fermeture partielle du gouvernement. Ce « shutdown », qui en est à son 40<sup>e</sup> jour, perturbe notamment les aides alimentaires

destinées aux familles les plus vulnérables. Trump a défendu sa politique commerciale : « Ceux qui sont contre les droits de douane sont des idiots ! Nous sommes désormais le pays le plus riche et le plus respecté du monde, avec presque aucune inflation et un marché boursier record. » Selon lui, les droits de douane génèrent des milliers de milliards de dollars, qui permettraient à terme de réduire la dette nationale, estimée à 37 000 milliards de dollars. Toutefois, la mise en œuvre de ce dividende dépendra de l’aval d’un Congrès paralysé par les négociations budgétaires, à l’origine de la crise gouvernementale.

R. I.

## COP30 SUR LE CLIMAT AU BRÉSIL

Un appel à transformer les plans en actions

**LA 30<sup>E</sup> CONFÉRENCE** des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s’ouvre officiellement lundi, dans la ville brésilienne Belém, pour deux semaines de négociations cruciales, de discussions et de collaboration internationale, toutes axées sur l’appel à la lutte efficacement contre la crise climatique et transformer les plans en actions.

Dix ans après l’accord de Paris, la COP30 marque un tournant décisif, passant de la planification à la mise en œuvre. L’accent est désormais mis sur l’application concrète des engagements pris, transformant ainsi la nouvelle génération de contributions déterminées au niveau national (CDN) en actions tangibles qui accélèrent la transition énergétique, renforcent les institutions et les économies, et apportent des bénéfices concrets aux populations et à la planète.

Dimanche, le secrétaire exécutif d’ONU Climat, Simon Stiell, a indiqué que la COP30 « doit envoyer un signal clair : les nations sont pleinement engagées dans la coopération climatique, ce qui signifie qu’elles doivent s’accorder sur des résultats solides pour toutes les questions clés ».

Estimant que l’accord de 2015 sur le climat, permet de réels progrès, il a notamment appelé à « accélérer le mouvement en Amazonie ».

De son côté, la négociatrice en chef du Brésil à la COP30, Liliam Chagas, a indiqué que la COP « doit démarrer du bon pied », offrant des perspectives positives pour l’adoption de décisions sur un large éventail de questions. Elle a souligné trois grands domaines de progrès lors des négociations : l’adaptation au changement climatique, la transition juste et la mise en œuvre du bilan mondial de l’Accord de Paris. Une autre priorité est la mise en œuvre du Bilan mondial de l’Accord de Paris. « Il s’agit de recommandations visant à accélérer la transition énergétique vers les énergies renouvelables et à stopper, voire inverser la déforestation. Nous devons poursuivre sur cette lancée », a-t-elle ajouté.

Tout au long de la conférence, plusieurs événements mettront en lumière des outils d’analyse et des partenariats susceptibles d’aider les Parties à traduire leurs ambitions en résultats mesurables. Pour sa part, le président désigné de la COP30, André Corrêa do Lago, a appelé les nations et les parties prenantes à transformer la gouvernance climatique mondiale, d’un mécanisme rigide à un écosystème de solutions, réaffirmant son appel à « l’unité et à la détermination collective ».

S’adressant aux dirigeants mondiaux lors du Sommet sur le Climat, tenu à Belém les 6 et 7 novembre, le Secrétaire général de l’ONU, Antonio Guterres a exhorté les dirigeants mondiaux à accélérer le rythme et à agir de concert, ajoutant que cette COP devrait donner le coup d’envoi à une décennie d’accélération et de concrétisation, et affirmant que le monde est en pleine « révolution des énergies renouvelables ».

M. Guterres a en outre averti qu’un dépassement de 1,5 C « est inévitable à court terme, mais ce qui compte, c’est l’ampleur et la durée de ce dépassement ».

Les émissions mondiales doivent être réduites de près de moitié d’ici 2030, atteindre la neutralité carbone d’ici 2050 et devenir négatives par la suite.

R. I.

## PRÉVENTION CONTRE LES DANGERS DE LA TOXICOMANIE

Constantine  
sensibilisation en milieu  
scolaire

**DES SORTIES** visant la sensibilisation aux dangers de la toxicomanie ont été lancées à Constantine, en milieu scolaire, à l'initiative du bureau local de l'Union nationale pour le volontariat et la solidarité (UNVS). C'est ce qu'a déclaré, hier, à l'APS sa présidente, Fatima Stambouli. L'opération dont le coup d'envoi a été donné le 6 novembre, depuis le lycée Fadéla Saâdane au centre-ville de Constantine, s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme national lié à ce sujet, a précisé la même responsable, soulignant qu'une équipe de psychologues, éducateurs spécialisés, conseillers de l'éducation et imams, a été mobilisée pour assurer la réussite de cette initiative qui s'étalera jusqu'à la fin de l'année en cours (2025). L'objectif est de « sensibiliser, sur la gravité du phénomène de la toxicomanie qui menace les jeunes et son effet négatif sur la société », a affirmé Mme Stambouli qui a insisté sur la nécessité de renforcer les efforts entre les différents partenaires afin de lutter contre ce fléau. Organisée en coordination avec les services de la direction de l'éducation, l'opération touchera une quarantaine d'établissements scolaires, a indiqué la même source.

R. R.

## RENFORCEMENT DE L'AEP DE RELIZANE

Plus de 80 millions de DA  
alloués

**UNE ENVELOPPE** financière d'environ 81 millions de DA a été allouée à la réalisation de projets destinés à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) au profit de quatre communes de la partie Est de la wilaya de Relizane. C'est ce qu'a annoncé, hier, la direction de l'Hydraulique. Le chef du service de la gestion de l'eau potable au sein de cette direction, Mustapha Koubibi, a indiqué à l'APS que ces projets, dont les travaux viennent de s'achever, visent à améliorer et à renforcer l'approvisionnement en eau potable au profit de plus de 70.000 habitants des communes d'Ami-Moussa, El-Ouldja, Aïn -Tarek et Had-Chekkala. Ces opérations de développement ont porté, selon le responsable, sur la réhabilitation de trois stations de pompage à travers l'acquisition et l'installation de six pompes horizontales d'un débit de 70 litres/seconde, de trois transformateurs électriques d'une capacité de 630 kilovolts, ainsi que d'autres équipements électriques. Ces projets permettront d'augmenter les capacités de pompage à 12.000 m3/jour, et d'assurer des quantités suffisantes d'eau potable pour satisfaire les besoins des habitants des communes concernées et des agglomérations qui en dépendent, a ajouté M. Koubibi. Il convient de rappeler que l'entreprise « Algérienne des eaux » de Relizane distribue plus de 155.000 m3 d'eau potable au profit de plus de 170.000 abonnés à travers les différentes communes de la wilaya, selon les données statistiques de la même entreprise.

R. R.

M'SILA

# 1<sup>er</sup> congrès international sur l'IA dans les médias sportifs

Le 1er congrès scientifique international sur « L'intelligence artificielle dans les médias sportifs et l'éthique professionnelle, pratiques et défis » s'est ouvert hier, à l'université Mohamed-Boudiaf dans la wilaya de M'sila.

Le président du congrès, le Pr Abdelouahab Zouaoui, a indiqué, lors de la séance d'ouverture de cette rencontre organisée par l'Institut des sciences et techniques des activités physiques et sportives (ISTAPS) de l'université, en collaboration avec le laboratoire de gouvernance des médias sportifs et de la gestion sportive en Algérie, que cette manifestation scientifique réunit plus de 150 professeurs et chercheurs de six pays, à savoir l'Algérie, le Soudan, le Yémen, le Liban, la France et l'Arabie saoudite, en plus de 32 personnalités sportives nationales. Le Pr Zouaoui a ajouté que le congrès donnera lieu à des conférences et à des ateliers de débats pour l'enrichissement du sujet dans le cadre de huit axes principaux visant essentiellement à traiter des nouveautés de l'intelligence artificielle (IA) et de ses applications dans le domaine sportif, à mettre en lumière les défis auxquels sont confrontés les médias et les journalistes en matière de techniques modernes et d'IA, à traiter des aspects juridiques et éthiques liés à l'utilisations de l'intelligence artificielle dans les médias sportifs, tout en renforçant les partenariats entre les universités arabes et internationales dans le domaine des technologies modernes, de la numérisation et du développement durable, et en stimulant les innovations liées aux start-up et à l'IA. Le Pr Djaleddine Sellah, directeur du laboratoire de gouvernance des médias sportifs et de gestion sportive en Algérie, soulignant, quant à lui, que le « train de la technologie avancée, soutenue par l'IA, est en marche à la vitesse du XXIe siècle », a



considéré que le fait de « s'engouffrer dans ce train n'est plus un choix mais une nécessité pour les nations qui veulent se mettre au diapason des avancées technologiques ». Il a ajouté que l'IA, qui a « envahi tous les domaines, y compris les médias en général et des médias sportifs en particulier, nous offre aujourd'hui la possibilité de -surveiller- les événements qui nous entourent et de fournir des contenus médiatiques de meilleure qualité et de conception plus précise, en s'attachant à comprendre plus profondément les attentes du public ciblé ». Le Pr Sellah a également estimé que ce

congrès scientifique est « une opportunité pour comprendre ces changements qui s'opèrent et leurs répercussions sur les médias sportifs et les sciences du sport en général ainsi que pour proposer des suggestions quant à la voie à suivre pour utiliser cette technologie dans le domaine des médias sportifs avec professionnalisme, objectivité et transparence ». Il convient de noter que cette rencontre se poursuivra durant deux journées à l'issue desquelles des recommandations issues des débats des ateliers inscrits seront émises

R.R.

## INFRASTRUCTURE DU SECTEUR DE L'ÉDICTION À TISSEMSILT

# Vers la réalisation de 16 établissements scolaires

**LE SECTEUR** de l'éducation dans la wilaya de Tissemsilt sera renforcé par 16 nouveaux établissements scolaires destinés aux élèves des trois cycles d'enseignement, dont la réception est prévue avant la fin de l'année en cours. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la Direction des équipements publics de la wilaya (DEP). Dans ce sens, Ali Chenoui, chef du service de suivi des projets réalisés au sein de cette direction, a souligné que les structures éducatives en cours de réalisation comprennent 11 écoles primaires situées dans les nouveaux quartiers d'habitat des communes de Khemisti, El Ayoun et Tissemsilt, en signalant que l'avancement des travaux

est déjà considérable sur plusieurs sites. Selon le même responsable, la réception de ces projets est prévue avant la fin de l'année 2025. Soulignant également que ces projets, dont une partie est financée par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, et une autre par le secteur de l'éducation, portent également sur quatre CEM, dont deux à Tissemsilt, situés dans les quartiers Hassan et la nouvelle ville Boumankouche, où les travaux ont atteint un stade avancé permettant leur livraison avant la fin de l'année 2025, et deux autres à Khemisti et Théniet El Had, précise le même interlocuteur.

Ali Chenoui a ajouté que les projets, suivis par la DEP, comprennent aussi la réalisation d'un lycée dans la nouvelle ville de Boumankouche (commune chef-lieu), d'une capacité de 1 000 places pédagogiques. Les travaux de cet établissement ont atteint un taux d'avancement significatif, et sa livraison est prévue pour le premier trimestre de l'année 2026. Pour rappel, le secteur de l'éducation de la wilaya a été renforcé, lors de la rentrée scolaire 2025-2026, par la mise en service de cinq nouvelles écoles primaires et de deux CEM, en plus de la réhabilitation et de la rénovation de deux lycées.

R. R.

## CNAS DE GHARDAÏA

# Plus de 19.700 cartes Chifa actualisées

**PAS MOINS** de 19.760 cartes Chifa ont été actualisées au niveau des officines de pharmacie conventionnées avec la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS), dans la wilaya de Ghardaïa, depuis le lancement de l'opération en mai dernier. C'est ce qu'a été indiqué auprès de la Caisse. L'opération vise la numérisation des prestations, l'élargissement des avantages offerts par la CNAS via des techniques modernes adaptées aux exigences de la modernité et aux exigences de la transition numérique de la Caisse, assurant des prestations à distance et réduisant les désagréments de déplacement vers ses différents centres, a expliqué la même source.

L'opération, qui couronne un processus de large utilisation de la carte Chifa, devenu un outil essentiel pour la couverture sanitaire de l'assuré social, permet une actualisation électronique de la Carte et sa validité et, ainsi, une réduction des procédures papiers, un gain de temps appréciable et l'atténuation de la pression sur les structures de la CNAS, a précisé à l'APS le chargé de communication de la CNAS-Ghardaïa, Kamel Guettai. La CNAS-Ghardaïa a délivré à ce jour 178.355 cartes Chifa aux assurés sociaux et leurs ayants-droits depuis le lancement de cette carte en 2008, selon les données de la Caisse.

R. R.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISAN

# Diverses activités dans les wilayas de l'Ouest et du Sud

Les wilayas de l'Ouest et du Sud du pays ont célébré, dimanche, la Journée nationale de l'artisan, une occasion de mettre en valeur les avantages accordés aux artisans, notamment la carte d'artisan numérique leur donnant accès à plusieurs facilités et incitations, outre l'organisation d'expositions pour la promotion de leurs produits et les hommages que les artisans méritants peuvent recevoir.



**A** Mascara, la Chambre de l'artisanat et des métiers a distribué, depuis le début de l'année jusqu'à fin octobre, 514 cartes d'artisans numériques, a indiqué son directeur Khaled Tahraoui. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la transformation numérique du secteur du tourisme et de l'artisanat, la carte contenant des informations détaillées sur les artisans, permettant ainsi un recensement précis des artisans actifs et radiés dans la wilaya. Elle contribue également à organiser le secteur de l'artisanat et à faciliter l'accès à différents avantages, tels que l'obtention de crédits bancaires pour la création ou l'extension d'activités artisanales. Le même responsable a indiqué que 340 nouveaux artisans ont été enregistrés, depuis le début de l'année. A Relizane, un salon des produits artisanaux a été inauguré à la Maison de l'artisanat et des métiers, avec la participation de 40 exposants issus de différentes régions de la wilaya. Le salon comprend plusieurs stands présentant des produits de l'artisanat artistique et traditionnel : poterie, tissage, tapis, vêtements traditionnels, objets en

alfa et en palmier nain, maroquinerie, selles, confiseries traditionnelles et modernes et objets décoratifs, entre autres. Selon le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers, Djamel Khinech, l'objectif de ce salon est de mettre en lumière les compétences locales et de valoriser le rôle des artisans dans le développement économique local et national. La wilaya de Relizane compte 7.386 artisans, qui bénéficient régulièrement de formations et de stages de perfectionnement. A Tissemsilt, un salon de l'artisanat et des produits artisanaux a réuni plus de 50 artisans et artisanes, présentant des produits tels que les vanneries, poteries, vêtements traditionnels et confiseries. Le directeur de la Chambre locale, Razak Bounab, a expliqué que cette manifestation, prévue du 9 au 13 novembre, vise à mettre en valeur la créativité des artisans et à préserver le patrimoine culturel local, tout en renforçant la coopération entre artisans et partenaires institutionnels, notamment les agences nationales de soutien à l'entrepreneuriat et de gestion du micro-crédit.

Le programme comprend également des journées d'étude sur le secteur de l'artisanat, une formation sur les méthodes modernes de commercialisation à l'ère du numérique, ainsi qu'une campagne de don de sang et d'autres activités. Par ailleurs, cinq artisans de Tindouf participent à la 26e édition du Salon international de l'artisanat, organisée du 9 au 15 novembre au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, sous le thème «L'artisanat algérien, reflet d'authenticité et de créativité artistique», et placée sous la supervision du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Dans une déclaration à l'APS, la directrice de la Chambre de l'artisanat et des métiers de Tindouf, Fatma Turki, a indiqué que sa structure a mis en place un programme spécial pour célébrer cette journée, en coordination avec la direction locale du tourisme et de l'artisanat, saluant les efforts des artisans de Tindouf qui, selon elle, ont su préserver l'authenticité du métier et résister aux défis technologiques modernes afin de sauvegarder le patrimoine artisanal transmis de génération en génération.

R. C.

## 28<sup>e</sup> ÉDITION DU SILA Plus de 6,2 millions de visiteurs

**LA 28<sup>E</sup> ÉDITION** du Salon international du livre d'Alger (SILA 2025), organisée du 29 octobre au 8 novembre, a enregistré une affluence de «plus de 6,2 millions de visiteurs», a indiqué, hier, le Commissariat du Salon dans un communiqué. La 28e édition du SILA, dont les activités ont pris fin samedi au Palais des Expositions des Pins maritimes (Safex), a enregistré une «affluence exceptionnelle s'élevant à 6.241.718» visiteurs, avec «un pic le 6 novembre ayant atteint 850.914 de visiteurs», a précisé le communiqué. Le Commissariat a estimé que ces chiffres «reflètent la place que le livre occupe au sein de la société algérienne» et confirment «l'importance croissante de ce rendez-vous culturel sur la scène nationale», ajoutant que «le Salon est l'un des plus grands rendez-vous culturels en Algérie, dans le monde arabe et en Afrique et constitue un espace ouvert pour le dialogue intellectuel et l'échange d'expériences humaines et créatives». La 28ème édition du SILA, organisée sous le haut patronage du



président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est tenue sous le slogan «Le livre, carrefour des cultures», avec la participation de 1.254 maisons d'édition de 49 pays, dont la Mauritanie, comme invitée d'honneur.

R. C.

## FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU THÉÂTRE AMAZIGH

La 14<sup>e</sup> édition du 23 au 27 novembre

**LA VILLE** de Batna accueillera du 23 au 27 novembre prochain la 14<sup>e</sup> édition du Festival culturel national du théâtre amazigh, a indiqué le commissariat du festival. Les préparatifs sont actuellement en cours pour assurer le succès de cette édition, qui verra la participation de plusieurs théâtres régionaux, ainsi que de troupes et associations théâtrales œuvrant dans le domaine du théâtre d'expression amazighe. En marge des représentations des pièces en compétition pour les prix du festival, deux tables rondes seront organisées, la première sur «le discours visuel dans le théâtre amazigh» et la seconde sur «le patrimoine populaire dans le théâtre», selon la même source. Des ateliers de formation ont également été programmés au profit des jeunes amateurs de théâtre, en particulier dans les domaines de la scénographie et de la mise en scène, encadrés par des spécialistes du quatrième art. Il convient de rappeler que la compétition est ouverte aux œuvres théâtrales produites en langue amazighe, dans toutes ses variantes. Les pièces présentées doivent être nouvelles, c'est-à-dire produites en 2025. Tous les genres théâtraux sont acceptés : tragédie, comédie, expérimental... Qu'il s'agisse de représentations à deux comédiens ou de productions collectives, les spectacles doivent respecter les constantes et symboles nationaux ainsi que les valeurs humaines universelles.

Le spectacle doit être compatible avec les équipements techniques de la salle de représentation. L'équipe participante assume la responsabilité de tout matériel supplémentaire dont elle aurait besoin. La durée de la représentation doit être comprise entre 50 et 90 minutes. Les participants doivent également fournir les détails techniques nécessaires concernant l'éclairage, le son et la scénographie. La sélection des œuvres participantes se fait par un comité de sélection chargé de choisir les spectacles admis à la compétition officielle. Les œuvres retenues sont ensuite évaluées par un jury composé de spécialistes reconnus dont les noms sont officiellement annoncés. L'évaluation des spectacles repose sur plusieurs critères : l'idée et le contenu du texte théâtral, la qualité du jeu d'acteur, la mise en scène, ainsi que le niveau de maîtrise et de professionnalisme dans l'utilisation des éléments techniques et artistiques. Le Festival culturel national du théâtre amazigh décerne plusieurs distinctions honorant l'excellence artistique et technique des œuvres en compétition. Les prix comprennent : le Prix du meilleur spectacle théâtral complet, le Prix du meilleur texte théâtral, le Prix de la meilleure mise en scène, le Prix de la meilleure interprétation (rôle masculin et rôle féminin), ainsi que le Prix du meilleur accompagnement musical. Un Prix du jury peut également être attribué, selon le coup de cœur du dernier. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner un ou plusieurs prix si les conditions ne sont pas réunies. Ses décisions sont définitives et sans appel. Par ailleurs, la commission du Festival peut modifier certaines conditions si elle estime cela nécessaire et dans l'intérêt du festival.

R. C.

COUPE D'ALGÉRIE  
2025-2026

Les 1/32es de finale  
fixés aux 4, 5, et 6  
décembre

**LES 1/32ES** de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, se joueront les 4, 5, et 6 décembre prochain, selon le calendrier dévoilé dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP). Les matchs des 1/16es de finale, sont programmés quant à eux, les 11, 12, et 13 décembre, précise la même source. Le tirage au sort de «Dame Coupe» sera effectué le jeudi 27 novembre. Pour rappel, la dernière étape du tour régional qui sera marquée par la participation des 32 équipes de Ligue 2 amateur, se déroulera les 14 et 15 novembre 2025. L'USM Alger est détentrice de la Coupe d'Algérie saison 2024-2025, après s'être imposée face au CR Belouizdad (2-0), en finale disputée le 5 juillet 2025, au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

LA SUPERCOUPE  
D'ALGÉRIE 2025  
REPORTÉE AU  
SAMEDI 17 JANVIER  
2026

**LA SUPERCOUPE** d'Algérie de football 2025 opposant le MC Alger à l'USM Alger, prévue initialement le vendredi 26 décembre, a été reportée au samedi 17 janvier 2026, selon le nouveau calendrier dévoilé dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP). Cette édition de la Supercoupe mettra aux prises le MC Alger, champion d'Algérie en titre, à l'USM Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie devant le CR Belouizdad (2-0), en finale disputée le 5 juillet 2025 au stade Nelson Mandela à Baraki. Pour rappel, la dernière édition de la Supercoupe, disputée le 8 février 2025 au stade 5 juillet (Alger), avait été remportée par le MC Alger face au CR Belouizdad (2-2, 4-3 aux tirs au but).

MCA-CRB ET JSK-  
USMA FIXÉS AU 24  
DÉCEMBRE

**LES DEUX** chocs MC Alger-CR Belouizdad et JS Kabylie-USM Alger, comptant pour la mise à jour de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se joueront le mercredi 24 décembre prochain, selon le nouveau calendrier dévoilé dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP). Les rencontres de mise à jour se poursuivront le jeudi 1er janvier 2026, avec au menu le match MC Alger-ES Ben Aknoun (3e journée), alors que deux matchs comptant pour la 8e journée se disputeront les samedi 3 et dimanche 4 janvier 2026. Le «Clasico» attendu JS Kabylie-MC Alger (6e journée) est fixé au lundi 5 janvier, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, la 12e et prochaine journée débutera le lundi 17 novembre avec au menu le match ES Mostaganem - USM Alger, et se poursuivra les jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 novembre. Elle sera tronquée de trois matchs, reportés au mardi 13 janvier : JS Kabylie-MB Rouissat, MC Alger-CS Constantine et ES Ben Aknoun-CR Belouizdad. La 15e et dernière journée, marquant la fin de la phase aller de la compétition, est programmée les 8, 9 et 10 janvier prochain.

LIGUE 1 MOBILIS (11E JOURNÉE)  
le MCA reprend sa place de leader  
la JSK tombe à Constantine

Le MC Alger a repris son fauteuil de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football à l'issue de sa victoire dimanche en déplacement chez la lanterne rouge le MC El-Bayadh (1-0), alors que le CS Constantine a remporté l'affiche face à la JS Kabylie (1-0), en clôture de la 11e journée.

**P**rivé de trois cadres, dont le gardien international Alexis Guendouz, le Mouloudia a dû attendre le dernier quart d'heure de jeu pour faire la différence, grâce à un tir en pleine surface de Tabti (75e). Il s'agit du septième succès de rang pour le double champion d'Algérie, qui reprend la première place, cédée l'espace de 24 heures au MC Oran, qui est allé s'imposer samedi à Ouargla face au MB Rouissat (3-1). Avec un total de 22 points et trois matchs en moins, le club algérois poursuit sa belle série d'invincibilité de 21 matchs, toutes compétitions confondues, enclenchée la saison dernière. En revanche, le MCEB, avec 3 unités seulement, continue de sombrer et concède une cinquième défaite de suite, qui rend difficile sa mission pour le maintien. Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC a réalisé une bonne opération en s'imposant devant la JS Kabylie (1-0), un des favoris au titre. Amoindris après l'expulsion du défenseur Oussama Meddahi peu avant la pause (40e), les Constantinois ont trouvé assez de ressources pour inscrire le but de la victoire, grâce au néo-international A, Nassim L'ghoul (63e). Les «Canaris» par contre voient leur série d'invincibilité de neuf matchs, toutes compétitions confondues, prendre fin. Quant au CSC, il se rachète après sa défaite essuyée à Oran face aux Hamraouas (1-0). A l'issue de ce succès, le club constantinois rejoint la JSK à la 6e place au tableau avec 15 points. Les joueurs de l'entraîneur allemand, Josef Zinnbauer, peuvent aspirer à soigner leur classement, puisqu'ils comptent deux matchs en moins.



LE PAC RÉALISE LA PASSE DE TROIS

Au stade du 20-août 1955 de Béchar, le Paradou AC a créé la surprise en l'emportant face à la JS Saoura (2-1). Les Algérois ont pris les devants dès la 2e minute de jeu par Ramdaoui, avant que Kermiche ne fasse le break (39e). Les Bécharois ont réduit le score par Bentaleb (55e). Le PAC confirme son réveil, et aligne un troisième succès de rang, qui lui permet de revenir à un point de la zone de non-relégable. En revanche, la JSS échoue à se racheter, six jours après le revers concédé à Douera face au MCA (1-0). La deuxième victoire en déplacement, a été décrochée par l'ES Ben Aknoun sur le terrain de l'ASO Chlef (2-1). L'Etoile, qui restait sur une défaite à domicile face à l'ESS (0-1), s'est rachetée grâce à deux buts de Lakehal (26e) et Oukali (90e+6). Les Chéliens ont marqué leur unique réalisation par

le Libérien Ledlum (48e). Une victoire qui place l'ESBA de Mounir Zeghdoud au pied du podium (16 pts), et un match en moins. L'ASO continue de jouer avec le feu, et concède un troisième revers consécutif, qui place l'équipe au porte de la zone de relégation.

En ouverture de cette 11e journée, disputée samedi, le MC Oran, sur une courbe ascendante, a décroché une quatrième victoire consécutive, sur le terrain du promu le MB Rouissat (3-1). Les gars du sud-est continuent de manger leur pain noir et enregistrent leur cinquième match sans victoire, glissant au passage à la 9e position. Le derby de la capitale entre les deux représentants algériens en

Coupe de la Confédération, le CR Belouizdad et l'USM Alger, disputé au stade 5 juillet, n'a pas connu de vainqueur (0-0). De son côté, l'USM Khenchela, qui demeurait sur une mauvaise série de trois défaites de rang, a renoué avec la victoire en battant l'ES Mostaganem (1-0), grâce au Camerounais, Frank Etouga (15e). L'ES Sétif, qui restait sur un succès en déplacement face à l'ES Ben Aknoun (1-0) et privée de son capitaine Djahnit, a échoué à confirmer son réveil, en se contentant d'un nul à la maison face à l'Olympique Akbou (1-1), un score de parité qui arrange beaucoup plus les visiteurs.

La 12e journée débutera le 17 novembre, et se poursuivra les 20, 21, et 22 novembre. Elle sera tronquée de trois matchs : JSK-MBR, MCA-CSC, et ESBA-CRB, reportés au 13 janvier prochain.

LIGUE 2 (10E JOURNÉE)  
Deux chocs à l'Ouest, tâche aisée  
pour l'USB à l'Est

**LA 10E JOURNÉE** du championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue mardi prévoit deux affiches dans le groupe Centre-Ouest entre, respectivement, le leader le CR Témouchent et son poursuivant immédiat, la JS El-Biar, ainsi que le «big» derby d'Alger, entre le RC Kouba et le NA Hussein Dey, alors que dans le groupe Centre-Est, le leader, l'US Biskra évoluera à domicile face à l'USM Annaba.

CENTRE-OUEST: DUEL DIRECT ENTRE LE LEADER ET SON DAUPHIN

Au Centre-Ouest, la 10e journée offre deux alléchantes empoignades mettant aux prises le leader, le CR Témouchent (20 pts) qui accueille son poursuivant direct, la JS El-biar (19 pts) dans un match à «six points». Le CRT, bénéficiant de l'avantage du terrain et du public, entend exploiter pleinement cet avantage afin de prendre une avance de quatre points au classement général. Les «El-Biarrois», renforcés lors du mercato par les expérimentés Yahia-Chérif (40 ans) et Abdat (39 ans), veulent réaliser une excellente opération comptable loin de leurs bases. L'autre dauphin, l'ASM Oran (19 pts) pourrait ravir le fauteuil tant désiré, en cas de match nul à Témouchent. Les Oranais rendront visite au GC Mascara (16e et dernier avec 4 pts) dans une rencontre largement à la portée des Asémistes coachés par l'ex-buteur Noureddine Deham. Cette journée sera également dominée par le derby d'Alger, prévu à Kouba, entre le RCK (4e - 17 pts) et le NA Hussein-Dey (5e - 16 pts) dans un duel classique qui promet beaucoup. Indépendamment de son caractère «derby», la défaite de l'un ou l'autre club pourrait être fatale pour le principal objectif, d'autant plus que les deux «teams» visent ouvertement l'accession parmi l'élite. Les autres rencontres au programme de la journée intéressent les équipes du milieu et du bas du tableau. L'USM Harrach (6e - 15 pts), revenue en force ces derniers temps, espère glaner un

3e succès de rang en accueillant le RC Arbaa (14e- 4 pts), tout comme l'ESM Koléa (7e- 14 pts) qui affrontera l'US Béchar-Djedid (14e - 4 pts), alors que le promu CRB Adrar (11e - 12 pts) tentera de battre le WA Tlemcen (8e - 14 pts), en panne sèche depuis 4 journées. Le MC Saida (12e - 9 pts) aura, pour sa part, à livrer un match à caractère local face à la JSM Tiaret (9e - 13 pts) battue lors de ses deux dernières sorties.

CENTRE-EST: L'USB POUR RESTER EN TÊTE, LE CAB ET L'USC À L'AFFÛT

Le leader du groupe Centre-Est, l'US Biskra (21 pts), auteur d'un succès à l'AS Khroub (1-0), aura l'opportunité de consolider sa position en tête, en recevant l'USM Annaba (6e - 16 pts), mal à l'aise loin de ses bases. Ses deux poursuivants, en l'occurrence le CA Batna (2e - 19 pts) et l'US Chaouia (3e - 18 pts), auront une tâche diablement opposée. Les «Cabistes» évolueront à domicile devant le NC Magra (8e - 14 pts), tandis que l'USC se déplacera à Beni-Thour (11e - 10 pts), club invaincu à domicile. Derrière ce trio de tête, le MO Béjaïa (5e - 16 pts), battu lors des deux dernières journées, tâchera de renouer avec la victoire devant son hôte le NRB Teleghma (4e - 17 pts) qui sera un coriace adversaire pour les «Bougiotes». Les autres rencontres de cette 10e journée verront la JSD Jijel (7e - 15 pts) affronter à domicile l'ES Beni Oulbane (12e- 9 pts) avec le net désir de se rapprocher du Top-5, surtout que ce dernier n'a plus gagné depuis la 5e journée. Le MO Constantine (9e - 11 pts) jouera à domicile face aux «Coquelicots» de la JS Bordj Menaiel (10e - 9 pts), alors que le quatuor du bas de tableau sera en confrontation directe, à savoir HB Chelghoum-Laid - MSP Batna d'une part et IB Khemis El-Khechna - AS Khroub d'autre part, où la défaite est quasiment interdite, en particulier pour les clubs jouant à domicile.

COUPE ARABE FIFA 2025

# Madjid Bougherra :«Nous irons au Qatar pour défendre notre titre»

L'entraîneur de l'équipe nationale algérienne de football A, Madjid Bougherra, a affirmé dimanche que son groupe est déterminé à «défendre son titre» décroché en 2021, lors de la Coupe arabe FIFA 2025, qui se déroulera au Qatar du 1er au 18 décembre. Lors d'une conférence de presse tenue au stade Nelson-Mandela à Baraki (Alger), Bougherra a déclaré: «Nous irons au Qatar pour défendre notre titre arabe, c'est certain. Notre objectif initial est d'atteindre le deuxième tour, mais nous aspirons à conserver le titre remporté lors de la dernière édition.



Nous aborderons chaque match individuellement. «Tous les matchs seront difficiles, car il s'agira de derbies marqués par la passion et l'intensité. Toutes les équipes viendront avec la volonté de gagner, ce qui nous obligera à être parfaitement préparés, notamment sur le plan moral», a-t-il ajouté. Selon lui, la plupart des équipes participantes se distinguent par leur solidité défensive, et l'équipe algérienne est celle que tout le monde souhaite battre, ce qui rendra chaque rencontre ardue. En préparation à la compétition, l'équipe nationale A effectuera un stage en Egypte, avec deux matchs amicaux contre les «Pharaons» locaux au stade de la Paix, vendredi 14 novembre à 14h00 et lundi 17 novembre à 16h00. A propos de ces rencontres, l'entraîneur

a expliqué que l'équipe égyptienne restait l'une des favorites pour décrocher la «couronne arabe» au Qatar, ce qui en fera un «vrai test» pour les «Verts». «Nous avons choisi l'Egypte car c'est l'une des sélections les plus pressenties pour remporter le sacre arabe. Son niveau élevé fera de ces deux matchs des tests réels et importants pour évaluer notre véritable niveau et valeur, ce que nous visons à l'occasion de ce stage. «Concernant la liste des joueurs pour la Coupe arabe, Bougherra a précisé qu'il a déjà en tête la composition finale, tout en laissant la porte ouverte à un renfort de qualité: «Il y a de nouveaux joueurs dans le prochain stage que je souhaite observer avant de finaliser la liste définitive, limitée à 23 joueurs, ce qui compliquera mes choix.»

Au total, 27 joueurs ont été convoqués pour les deux matchs amicaux contre l'Egypte. Parmi eux figurent l'attaquant historique Islam Slimani (Cluj/Roumanie), le milieu de terrain Ryad Boudebouz (JS Kabylie) et Nassim L'Ghoul (CS Constantine).

### UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE POUR GÉRER LES MATCHS DIFFICILES

Bougherra a souligné que les joueurs sélectionnés sont principalement ceux possédant de l'expérience, notamment dans la gestion des matchs délicats. «Nous avons opté pour un groupe expérimenté : 12 éléments ont déjà joué avec l'équipe première et sept autres ont remporté le titre arabe avec nous en 2021. J'ai choisi une composition essentiellement constituée de joueurs aguerris, tout en intégrant quelques jeunes talents prometteurs. «Concernant l'absence de Yacine Brahimi et d'Adam Ounas pour ce stage, l'entraîneur a expliqué que les deux joueurs souffraient de douleurs et qu'il préfère les préserver, bien qu'ils restent dans la liste pour la Coupe arabe. De même, Abdessamad Bounasser (Al-Shamal, Qatar), encore inapte, est considéré comme «l'avenir de l'équipe nationale». Le coach a également regretté de ne pas avoir pu faire venir certains jeunes talents en raison du refus de leurs clubs, comme le gardien Kylian Blazouq (Rennes/France) et Hicham Farah (Cambuur/Pays-Bas). Pour la Coupe arabe FIFA 2025, l'Algérie évoluera dans le groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des matchs de barrage Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan.

L'équipe algérienne avait remporté le titre arabe en 2021 après avoir battu la Tunisie en finale (2-0 après prolongation).

### CAN-2025 (PRÉPARATION)

La sélection algérienne à pied d'œuvre à Djeddah

**LA SÉLECTION** nationale de football est arrivée dimanche soir à Djeddah, en vue des deux matchs amicaux, prévus face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite, respectivement les 13 et 18 novembre, au stade du Roi Abdallah, dans le cadre de la préparation de la CAN-2025 (21 décembre-18 janvier 2026), a indiqué la Fédération algérienne (FAF). Les Verts ont été accueillis à l'aéroport international de Djeddah par le Consul Général d'Algérie à Djeddah, M. Mohamed Alem, accompagné de plusieurs membres du consulat. Seule une partie du groupe a effectué ce déplacement. Il s'agit des joueurs ayant évolué vendredi et samedi avec leurs clubs. Le reste de l'effectif est attendu ce lundi, précise la même source. Les coéquipiers de Kebbal ont ensuite rejoint leur hôtel pour récupérer du voyage. La première séance d'entraînement est programmée lundi soir. En prévision de ces deux rencontres amicales, le coach national Vladimir Petkovic a retenu 27 joueurs, dont deux nouvelles têtes: le jeune défenseur du Borussia Dortmund (Allemagne), Elias Benkara (18 ans), et le milieu de terrain Yacine Titraoui (SC Charleroi/ Belgique). Le défenseur du Borussia Dortmund, Ramy Bensebaïni, a déclaré forfait en raison de douleurs lombaires. Pour rappel, les «Verts» restent sur une qualification pour la phase finale de la Coupe du monde 2026, en réalisant deux victoires: face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), comptant pour les dernières journées des qualifications.

## Belaïli forfait pour la CAN et la Coupe Arabe !

**LE VERDICT** est tombé, et il est aussi cruel qu'inattendu. Youcef Belaïli, l'un des cadres les plus talentueux et expérimentés de la sélection algérienne, ne disputera ni la Coupe d'Afrique des Nations 2025 ni la Coupe arabe. L'ailier du Espérance de Tunis souffre d'une grave blessure aux ligaments croisés du genou droit, contractée dimanche lors du derby tunisien face au Club Africain. Sorti dès la 21e minute, visiblement en souffrance, Belaïli a passé des examens d'imagerie par résonance magnétique (IRM) dès le lendemain. Les résultats, révélés par le média tunisien Mosaïque FM, ont confirmé les pires craintes : une rupture des ligaments croisés, synonyme d'une indisponibilité d'environ six mois. Une blessure lourde, qui met un terme à sa saison et le prive des grands rendez-vous internationaux à venir. Ce lundi matin, l'Espérance de Tunis, son club, donnait plus de détails sur la blessure de Belaïli. Le communiqué évoque une rupture des ligaments latéraux en plus du ménisque qui a été touché. Sur le plan médical, il s'agit d'un problème complexe. Et ce n'est qu'une fois sur le billard que la gravité sera véritablement connue. L'indisponibilité peut varier de 6 à 9 mois. Dès lors, le natif d'Oran est définitivement forfait pour la CAN 2025 (21 décembre – 18



janvier). Encore plus pour la Coupe Arabe FIFA 2025 (1er – 18 décembre) qui pouvait être son échappatoire en cas de non-convo-cation pour le tournoi continental.

Dimanche, Madjid Bougherra avait laissé la porte ouverte pour cette possibilité. Désormais, cette option n'est plus sur la table. Et ça reste une véritable perte pour

nos équipes nationales compte tenu du talent de Belaïli dont le personnage reste fantasque mais le talent fantastique. Dans tous les cas, on souhaite un prompt rétablissement à celui que beaucoup considèrent comme le plus grand talent algérien des deux dernières décennies. L'absence du natif d'Oran est un énorme coup dur pour le sélectionneur Vladimir Petković, qui comptait sur son expérience et sa créativité pour mener les Fennecs lors de la CAN 2025, prévue au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Le joueur manquera également la Coupe arabe, que disputeront les Verts version "A" de Madjid Bougherra au Qatar du 1er au 18 décembre. Au-delà de ces compétitions, la question de sa présence à la Coupe du monde 2026, programmée du 11 juin au 21 juillet, reste très incertaine. Si la durée théorique d'absence est de six mois, le processus de rééducation et de retour en forme après une telle blessure est long et exigeant, surtout à cet âge. Pour Belaïli, cette blessure représente un nouveau coup d'arrêt dans une carrière aussi brillante que tourmentée. Adulté pour sa technique et son tempérament de feu, il devra désormais faire preuve d'une immense force mentale pour retrouver les terrains et espérer revêtir à nouveau le maillot vert de l'Algérie.

# Il aura fallu presque 10 ans à Samsung pour rattraper son retard sur cette killer feature de l'iPhone

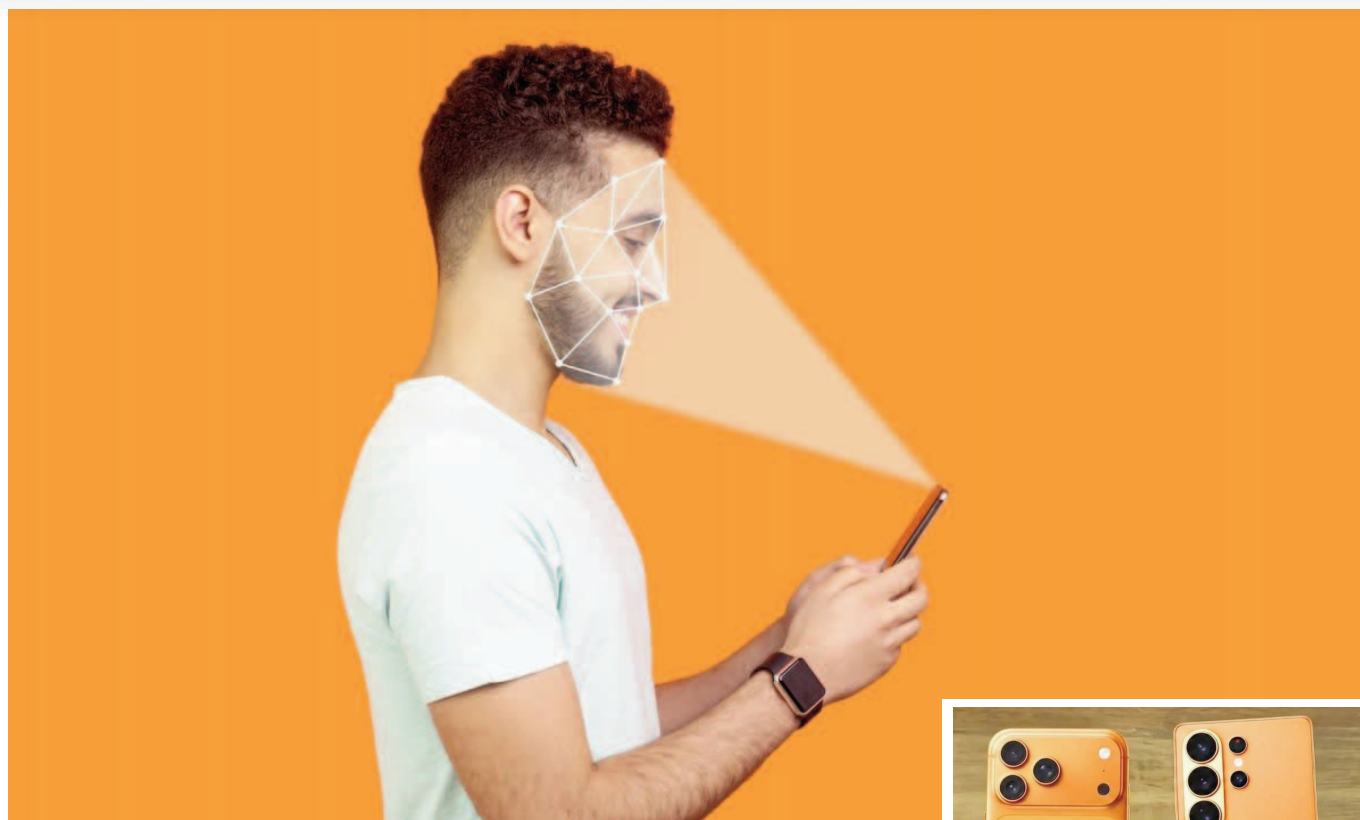
La patience est une vertu, surtout pour les fidèles de Samsung. Après une décennie à regarder son grand rival Apple parader avec une technologie de pointe, le géant coréen s'apprêterait enfin à dégainer sa propre reconnaissance faciale sécurisée sur le futur Galaxy S27.

**D**epuis le lancement de l'iPhone X en 2017, le monde de la téléphonie mobile s'est divisé en deux : ceux qui déverrouillent leur téléphone avec un regard, et les autres. Pendant que la technologie Face ID d'Apple devenait la norme en matière de sécurité biométrique, Samsung, lui, semblait jouer dans une autre catégorie, se contentant d'une solution bien moins sophistiquée.

## Une décennie de patience

Retour en 2017. Apple présente son Face ID, une petite merveille de technologie qui cartographie un visage en 3D à l'aide de 30 000 points infrarouges. C'est sécurisé, rapide et ça fonctionne dans le noir. Pendant ce temps, chez Samsung, l'ambiance est plus modeste. La reconnaissance faciale existe, mais elle s'appuie sur la simple caméra avant, en 2D. Le résultat ? Une sécurité si légère qu'une simple photo pouvait parfois la tromper, la rendant impropre aux usages sensibles comme le paiement mobile.

Le constructeur coréen a préféré parier sur ses excellents capteurs d'empreintes sous l'écran, laissant de côté la course à la reconnaissance faciale 3D. Un choix qui a laissé un vide, une petite frustration pour ceux qui attendaient une expérience aussi



fluide et intégrée que chez le concurrent. Les années ont passé, et ce qui était un écart technologique est devenu un véritable fossé.

## Polar ID, le sauveur tant attendu ?

Mais voilà que le vent pourrait enfin tourner. Des murmures insistants autour du futur Galaxy S27, attendu pour 2027, font état d'une nouvelle technologie baptisée Polar ID.

L'idée ? Abandonner la 2D vieillissante pour un système d'authentification par lumière polarisée. Oubliez les points infrarouges d'Apple : ici, c'est la manière dont la peau réfléchit la lumière qui serait

analysée par un capteur dédié, le ISO-CELL Vizion.

Sur le papier, la promesse est belle. Cette méthode permettrait une reconnaissance fiable même avec des lunettes de soleil ou un masque, et serait bien plus difficile à leurrer avec une photo ou un masque 3D. Samsung semble donc enfin prêt à offrir une solution à la hauteur, près de dix ans après tout le monde.

Mieux vaut tard que jamais, comme dit l'adage. La prudence reste de mise. Ce n'est pas la première fois que cette technologie fait parler d'elle. Des rumeurs l'annonçaient déjà pour les modèles précédents, sans jamais se concrétiser. Sam-



sung nous fait-il languir volontairement ? Ou le défi technique est-il plus complexe que prévu ? Si le Galaxy S27 est bien celui qui concrétise la promesse, cette longue attente pourrait finalement payer. Et qui sait, peut-être que d'ici là, Samsung aura même trouvé le moyen de faire encore mieux que son rival de toujours.

## La LPDDR6 de Samsung présentée au CES 2026... avec des débits pas vraiment renversants !

**SAMSUNG** prépare la relève de la LPDDR5 avec – logiquement – la LPDDR6 dont la présentation se fera officiellement au cours du CES 2026, mais nous avons déjà quelques précisions. Alors que l'on parle beaucoup de pénuries et d'augmentation des prix de la DRAM et de la NAND, Samsung fait l'annonce d'une annonce : la marque entend bien profiter du CES 2026 pour présenter sa fameuse LPDDR6. Précisions.

### Samsung première sur la LPDDR6 ?

Il faut remonter à près de huit ans en arrière pour retrouver – en écrasant une petite larme – la première annonce de Samsung en matière de LPDDR5, une mémoire qui a, depuis, occupé le devant de la scène. En toute logique, les principaux fabricants – Samsung en tête – préparent donc activement la relève et la firme sud-coréenne a annoncé le plus

officiellement du monde que la prochaine édition du CES de Las Vegas sera l'occasion d'une présentation en bonne et due forme de cette relève, la LPDDR6. Alors que le salon du Nevada se tiendra du 7 au 10 janvier prochains, nous n'avons pas de créneau exact pour cette présentation, mais elle ne fait aucun doute puisque l'information émane directement du site officiel de l'événement qui en profite pour communiquer quelques données techniques. Il est ainsi précisé que la LPDDR6 de Samsung est fabriquée sur « un processus avancé 12 nm » et qu'elle procure des « débits de données ultra-rapides jusqu'à 10,7 Gbps » avec une « efficacité énergétique supérieure d'environ 21 % à celle de son prédécesseur ». Sur le papier, tout semble donc pour le mieux.

Des débits de 10,7 Gbps puis de 14,4 Gbps

« Sur le papier », car la réalité est un peu plus complexe et la question des débits, notamment, peut soulever quelques interrogations alors que Samsung avait déjà fait des annonces assez similaires... il y a plus d'un an maintenant.

Vous vous souviendrez peut-être qu'en avril 2024, nous avions par exemple évoqué la question de la LPDDR5X de la même société sud-coréenne. Samsung expliquait alors que sa « mémoire de dernière génération » était capable de débits « 25 % supérieurs avec une capacité 30 % plus importante et une efficacité énergétique 25 % meilleure ». Plus intéressant encore, en avril 2024 donc, Samsung évoquait déjà des débits de 10,7 Gbps, exactement les mêmes chiffres avancés aujourd'hui pour la LPDDR6 qui ne marque donc pas une révolution. Il est aussi intéressant de se rappeler que la LPDDR5X était déjà gravée via le processus 12 nm mis en avant par Samsung



pour aboutir aux « puces les plus petites LPDDR sur le marché ».

Heureusement, il convient aussi de rappeler que cette LPDDR6 à 10,7 Gbps ne devrait être qu'une première étape. En effet, en juillet dernier, le JEDEC avait déjà indiqué que les spécifications techniques de cette nouvelle génération devraient atteindre prochainement les 14,4 Gbps pour des performances sensiblement supérieures alors que la consommation sera très similaire. Voyons donc cette présentation CES 2026 de Samsung comme une espèce de répétition générale du lancement d'une nouvelle génération laquelle saura, comme les précédentes, évoluer dans le temps.

## Windows 11 26H1 : tout ce qu'on sait déjà sur la prochaine grosse mise à jour de Microsoft

**MICROSOFT** s'apprête à déployer Windows 11 version 26H1, une mise à jour inhabituelle qui marquera la première version H1 du système d'exploitation. Cette version, désormais disponible en phase de test, vise exclusivement à prendre en charge les puces de nouvelle



génération attendues au premier semestre 2026. Contrairement aux habitudes de l'éditeur américain, qui publie généralement ses mises à jour majeures en seconde partie d'année, la version Windows 11 26H1 s'apprête à rompre avec cette tradi-

tion. Après avoir confirmé par erreur l'existence de cette version, Microsoft a finalement confirmé l'existence de Windows 11 26H1 et a ouvert les tests aux utilisateurs du canal Canary avec la build 28000. Cette décision répond à des impératifs liés aux processeurs ARM de prochaine génération.

Windows 11 26H1 : une mise à jour conçue pour les nouveaux processeurs Snapdragon et NVIDIA. Windows 11 26H1 n'est visiblement pas

une mise à jour classique. Microsoft précise dans ses notes de version que cette mouture intègre uniquement des modifications de plateforme nécessaires au fonctionnement de silicium spécifique. Bien que la firme reste encore discrète sur l'identité exacte de ces composants, tout indique qu'il s'agit des processeurs Snapdragon X2 de Qualcomm et de la plateforme N1X de NVIDIA. Ces nouvelles puces, attendues pour le premier semestre 2026, nécessitent des ajustements que la version 25H2 actuelle ne peut pas fournir.

# Gemini : ce petit changement qui peut faire une grande différence



Gemini, le chatbot made in Google, continue de s'offrir avec de nouvelles fonctionnalités. Et aujourd'hui, c'est une très bonne nouvelle pour les adeptes de l'intelligence artificielle (IA) qui utilisent souvent des fichiers dans leurs interactions.

## Info en 3 points

Depuis février, Google permet de télécharger des documents sur Gemini, renforçant les capacités du chatbot face à la concurrence.

Initialement, un seul fichier par prompt était autorisé ; désormais jusqu'à 10 fichiers peuvent être importés simultanément.

La fonctionnalité facilite la gestion de tâches variées, utile tant pour des projets professionnels que pour l'organisation d'événements.

Car depuis le mois de février, la firme de Mountain View permet à tous les utilisateurs de son IA d'y uploader des documents. Une fonction essentielle pour rester compétitive, alors que les chatbots ne cessent de s'améliorer avec tout un tas d'outils. Cependant, il était jusqu'alors possible de n'insérer qu'un seul fichier par prompt ; si l'on tentait d'en intégrer un second, alors le premier était effacé. Ce n'est désormais plus le cas.

## 10 fichiers par prompt

Ce 6 mai, Josh Woodward, vice-président de Google, a en effet annoncé que les

prompts de l'application Gemini sur iOS et Android pouvaient dorénavant prendre en charge jusqu'à 10 fichiers, en sélectionnant des photos directement depuis la galerie ou de l'appareil photo intégré à l'appli. À savoir qu'il est possible de choisir des documents et de capturer des images directement depuis le prompt.

Ceux qui se servent de la version Web du chatbot seront plus restreints, car les téléchargements sont limités à 10 images par session. Cette nouveauté devrait être la bienvenue pour beaucoup, car elle va faciliter l'accomplissement de nombreuses tâches.

Par exemple, il sera maintenant plus simple d'utiliser Gemini pour le suivi de projets professionnels ou pour l'organisation d'un événement : il suffit d'envoyer

plusieurs photos d'éléments qui vous intéressent pour que l'IA vous indique la marche à suivre.

## Gemini continue de s'améliorer

« Si vous voyez d'autres petites choses ennuyeuses comme celle-ci, signalez-les ici ! Nous nous efforcerons de résoudre les problèmes les plus courants », indique Josh Woodward, afin d'encourager les usagers de l'IA à faire des retours sur leur expérience utilisateur.

Il y a quelques jours, Google déployait une autre fonctionnalité permettant d'éditer les images directement depuis Gemini. À noter, également, que le géant du Web a pris la décision de proposer son intelligence artificielle au moins de 13 ans, avec de nombreux garde-fous, promet-elle.

## Ce clone des anciens Zenbook Duo a toutes les raisons de vous rappeler quelque chose...

UN PC portable de 16 pouces, avec écran secondaire inclinable de 14 pouces logé juste au-dessus du clavier. Si ce concept vous rappelle quelque chose, c'est normal, c'était celui porté il y a quelques années par ASUS au travers de sa gamme Zenbook Duo.

Un concept que la marque chinoise N-One s'est approprié (de nouveau) avec son Nbook Fly.

Vous vous souvenez peut-être de l'ASUS ZenBook Pro Duo (2019), du Zenbook Duo 14 (2021) ou même du puissant ROG Zephyrus Duo 15 (2020)... tous ces PC portables avaient chez ASUS la particularité de combiner deux écrans : un premier au format classique, l'autre au format allongé, logé juste au-dessus du clavier.

Si la gamme Zenbook Duo vogue désormais vers d'autres horizons avec un concept à double écran entièrement



repensé (et beaucoup plus séduisant d'après nous), le constructeur chinois N-One, lui, a décidé de remettre le

couvert.

Un (quasi) inconnu chinois lorgne à nouveau sur l'ancien concept d'ASUS Deux ans après la commercialisation d'un premier modèle à double écran déjà baptisé Nbook Fly, la marque revient avec une nouvelle version de l'appareil, mieux pourvue, affichée à 875 dollars (hors taxes). Outre un design très proche de celui du Zenbook Pro Duo (à tel point qu'on se demande s'il n'exploite pas des pièces de surplus issues des anciennes productions d'ASUS), ce nouveau modèle a pour particularité d'embarquer un processeur Intel Xeon... basé sur une technologie antique : le Xeon W-10885M, sous architecture Comet Lake et gravure en 14 nm.

Cette puce à 8 cœurs / 16 threads propose néanmoins un niveau de performances un peu plus généreux que ce qu'offrait l'ancien Nbook Fly avec son Core i7 à 6 cœurs. Quoi qu'il en soit, l'engin regroupe donc deux écrans :

le premier de 16 pouces affichant une définition Full HD+ (1920 par 1200 pixels), le second de 14 pouces en 3840

par 1100 pixels. Les deux dalles sont en IPS et devraient être, compte tenu de leur différence de définition, relativement dépareillées côté finesse d'affichage.

## Intel Xeon inside...

On y trouve pour le reste 16 Go de RAM, 1 To de SSD et l'ensemble est livré avec Windows 11. Les connectiques sont par ailleurs assez généreuses, avec trois ports USB-A 3.0, un port USB-C, une prise Ethernet, une prise casque et une sortie HDMI ; mais attention à la connectivité, qui est restreinte à un duo Wi-Fi 5 / Bluetooth 4.2 daté. On notera par ailleurs la présence d'une batterie de 58 Wh seulement (potentiellement sous-dimensionnée), et l'ajout d'une modeste webcam de 1 Mpx. Côté poids, enfin, le constructeur annonce 2,4 kg au total, ce qui reste honnête pour ce type de machine.

À vrai dire, le gros point faible de l'appareil semble surtout être lié à sa fiabilité. Comme le rapporte VideoCardz, plusieurs acheteurs se plaignent en effet déjà d'appareils reçus cassés, mais aussi d'écrans inopérants ou affichant seulement une image verte.

Notre température corporelle baisse quand nous regardons d'autres personnes mettant leurs mains dans l'eau froide !

**LES CHERCHEURS** de l'université de Sussex, en Angleterre, ont découvert un nouveau phénomène qui l'ont nommé « contagion de la température ». En effet, regarder une autre personne frissonner peut faire baisser notre propre température corporelle. Les volontaires qui ont participé à l'étude ont subi une chute simultanée de la température de leurs propres mains quand ils ont regardé des vidéos d'acteurs plongeant leurs mains dans l'eau glacée. Selon le neuroscientifique Neil Harrison, de l'Université de Sussex, le fait de regarder des personnes dans des conditions extrêmes déclenche un sentiment d'empathie.

« Nous croyons que ce mimétisme de la réponse corporelle des gens nous aide à comprendre comment ils se sentent », a-t-il déclaré.

« Imiter une autre personne est censé nous aider à créer un modèle interne de leur état physiologique que nous pouvons utiliser pour mieux comprendre leurs motivations et comment ils se sentent ».

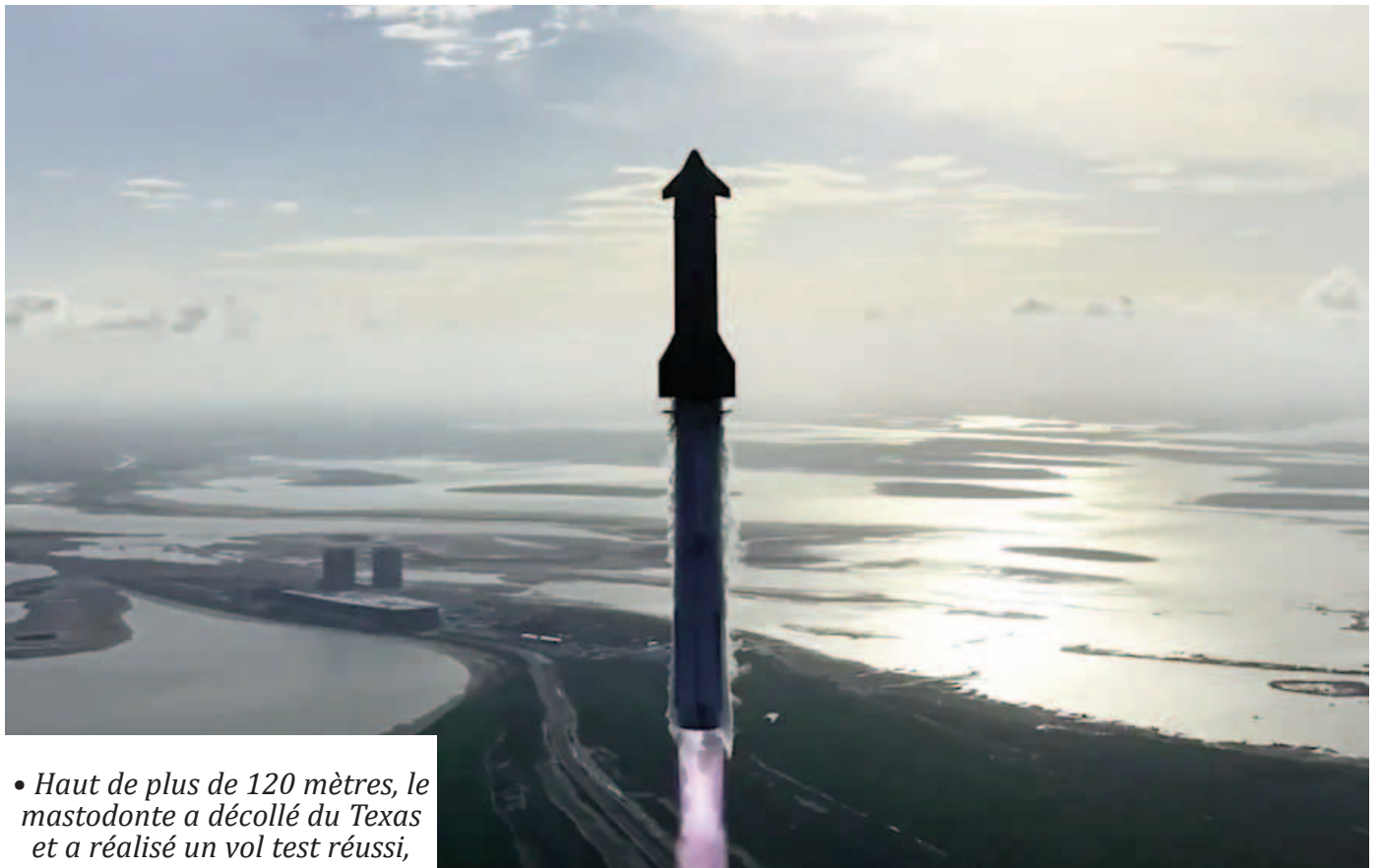
« Les humains sont des créatures profondément sociales et le succès des humains résulte de notre capacité à travailler ensemble dans des communautés complexes, ce serait difficile à faire si nous ne pouvions pas rapidement nous comprendre les uns les autres et prédire les pensées, les sentiments et les motivations des autres. » A ajouté le docteur Harrison.

## Un suédois a tenté de fractionner des atomes dans sa cuisine

Certaines personnes font du sport, certaines personnes écrivent des articles pour un site fantastique, d'autres lisent beaucoup de livres... Avez-vous jamais entendu parler de quelqu'un qui essaie de fractionner des atomes par pur hobby ? Richard Handl, un suédois âgé de 31 ans, essayait de construire un réacteur nucléaire chez lui. Il a même décrit sur son blog dédié à ses expériences comment il avait provoqué une petite fusion nucléaire dans sa cuisine.

LE SAVIEZ VOUS

# La mégafusée Starship d'Elon Musk atteint enfin son objectif après une série de revers



• *Haut de plus de 120 mètres, le mastodonte a décollé du Texas et a réalisé un vol test réussi, son vaisseau ayant amerri comme prévu dans l'océan Indien.*



**E**SPACE - « Excellent travail de la part de l'équipe SpaceX ! », a félicité le multimilliardaire sur son réseau social X. Après une série noire d'essais entachés d'explosions, la mégafusée Starship d'Elon Musk, développée pour aller sur la Lune et Mars, s'est enfin envolée, dans la nuit de mardi à ce mercredi 27 août. Et elle a réalisé un vol test réussi, son vaisseau ayant amerri comme prévu dans l'océan Indien.

Haut de plus de 120 mètres, le mastodonte a décollé du Texas peu après 18 h 30 locales, soit vers 1 h 30 mercredi à Paris, après des reports dimanche et lundi causés par un problème technique puis un aléa

météorologique.

L'immense vaisseau de la fusée, qui lors des derniers vols d'essais avait explosé, a réussi cette fois à déployer les simulateurs de satellites qu'il transportait, une première. Puis il est parvenu à revenir sur Terre pour finir sa course dans les eaux de l'océan Indien, un peu plus d'une heure après son décollage, comme vous pouvez le voir dans une vidéo partagée sur le net. Ce dixième vol test de la plus grande fusée jamais construite fait en effet suite à trois essais s'étant soldés en début d'année par des explosions dans les airs.

**Succession de déconvenues**

Cette succession de déconvenues, à laquelle s'est ajoutée en juin une autre explosion lors d'un test au sol, a semé des doutes sur l'avancement de Starship, alors qu'Elon Musk continue de tabler sur de premiers lancements vers Mars dès 2026. Bien que SpaceX ait démontré jusqu'ici que ses paris risqués s'avéraient souvent payants, sa mégafusée ne s'est jusqu'à présent « pas révélée fiable », évalue ainsi pour l'AFP Dallas Kasaboski, expert spatial au cabinet de conseil Analysys Mason. « Les succès n'ont pas surpassé les échecs », estime-t-il, prévenant que ce

nouveau vol d'essai soumettait donc l'entreprise d'Elon Musk à « une forte pression ».

**« Milliers de défis techniques »**

Connu pour ses prévisions très optimistes et ses projets fous, cet ancien allié du président américain Donald Trump a révolutionné le secteur spatial avec son système de production à la chaîne de fusées réutilisables, et domine aujourd'hui le marché des lancements commerciaux.

Avec Starship, pensée pour mener des voyages interplanétaires, l'entrepreneur le plus riche de la planète veut aller encore plus loin et réaliser son rêve de coloniser Mars. Des versions modifiées de Starship doivent également servir au programme Artémis de la Nasa, qui prévoit le retour des Américains sur la Lune, et à la tenue de vols long-courriers terriens, SpaceX promettant à ses clients de se rendre ainsi « n'importe où dans le monde en une heure ou moins ».

Mais avant de mener des vols habités ou d'atteindre le satellite naturel de la Terre et la planète rouge, Starship devra relever « des milliers de défis techniques », a concédé Elon Musk lundi depuis sa base spatiale texane, tout en se disant « confiant ».

## Un millionnaire texan a été tué par le buffle qu'il chassait en safari

Le safari de chasse est une pratique courante en Afrique du Sud, mais régulièrement décriée par les associations de défense des animaux.

**ÉTATS-UNIS** - Triste ironie du sort. Un chasseur originaire du Texas a été tué par le buffle qu'il traquait lors d'un safari de chasse en Afrique du Sud, comme le rapporte l'édition américaine du HuffPost. L'homme, nommé Asher Watkins, a été tué dimanche 3 août « lors d'un safari de chasse dans la province du Limpopo en Afrique du Sud », a expliqué cette semaine Coenraad Vermaak Safaris (CVS), la société de safari qui organisait l'expédition. Le chasseur « a été mortellement blessé lors d'une attaque soudaine et non provoquée par un buffle non blessé qu'il traquait en compagnie de l'un de nos chasseurs professionnels et l'un de nos pisteurs », a poursuivi l'entreprise. « La famille et les membres de notre équipe qui étaient présents à ce moment-là sont naturellement secoués » par « cet incident profondément traumatisant », a

déclaré CVS. Asher Watkins est présenté par la presse américaine comme le fondateur d'une entreprise spécialisée dans les ranchs de luxe, à Dallas et ailleurs aux États-Unis.

**« Un passe-temps cruel »**

L'organisation des Gardiens de la chasse professionnelle et de la conservation (CPHC), qui représente l'industrie de la chasse en Afrique du Sud, a indiqué que les « circonstances de l'incident sont en cours d'examen ». CVS n'a pas précisé si l'animal a été tué à la suite de cet événement. Selon cette société, le buffle est « l'animal le plus dangereux à poursuivre en Afrique », et est connu « pour charger sans provocation ». La pratique du safari est particulièrement répandue en Afrique australe. Elle consiste à parcourir des zones de chasse en voiture, le toit ouvert,



à la recherche de gibier. Une fois la cible trouvée, les chasseurs traquent l'animal à pieds, puis tirent. Après la mort de cet homme, l'association animaliste Peta a déclaré sur les réseaux sociaux que « cela

n'aurait pas dû arriver ». « La chasse aux trophées est un passe-temps cruel qui transforme des êtres sensibles en cibles, tout cela pour une photo grotesque », a-t-elle poursuivi.

# La biodiversité végétale du Kilimandjaro s'effondre: des jardins ancestraux peuvent-ils la sauver?

L'un des "points chauds" de la biodiversité mondiale est en danger. Entre 1911 et 2022, à cause des changements d'usage des terres, le nombre d'espèces végétales recensées sur les basses plaines du Kilimandjaro a chuté de 75 %. Des jardins traditionnels peuvent-ils inspirer un changement ?



Le Kilimandjaro cumule les records : il est à la fois le plus grand massif volcanique isolé du monde et la plus haute montagne d'Afrique. C'est également l'un des "points chauds" de la biodiversité à l'échelle mondiale. Avec sa ceinture de forêt, le géant tanzanien abrite en effet une faune variée, en particulier des mammifères, dont beaucoup d'espèces menacées (UNESCO). On le sait moins, mais sa flore vaut également le détour. Le lobélia géant *Lobelia deckenii*, à l'allure de cactus, l'immortelle *Helichrysum kilimanjari* ou encore le genévrier d'Afrique comptent ainsi parmi ses trésors végétaux. Mais certaines variétés n'ont pas résisté au développement de l'agriculture et à l'urbanisation. Ainsi, sur les basses plaines (l'un des cinq biomes principaux qui composent le Kilimandjaro, avec la forêt de montagne, la lande d'altitude, le désert alpin et le som-

met), le nombre d'espèces végétales recensées par kilomètre carré a chuté de 75 %, selon une étude dirigée par un scientifique de l'université de Bayreuth en Allemagne (A. Hemp, M. Miyazawa & P. Hurskainen, PLOS One, 2025). **Croissance démographique rapide** Approvisionnement en eau, en bois de chauffage et en plantes médicinales, protection des pentes contre l'érosion et les inondations, dimension spirituelle, régulation du climat... Le Kilimandjaro offre une large gamme de services écosystémiques, c'est-à-dire de services contribuant directement ou indirectement au bien-être humain. Or, la disparition des trois quarts des espèces végétales des basses plaines en un siècle, mise en évidence par ces nouveaux travaux, "a un impact profond sur d'autres groupes d'organismes, car les plantes jouent un rôle fondamental dans

le fonctionnement des écosystèmes", explique le Dr Andreas Hemp, premier auteur de l'étude, dans un communiqué. Son équipe a bien sûr examiné les causes possibles de ce déclin saisissant. "Notre étude a permis de démontrer que le changement d'affectation des sols, induit par une croissance démographique rapide, en était le principal facteur", résume-t-il. Le changement climatique, en revanche, ne semble avoir eu aucun impact significatif – pour l'instant, du moins. Nulle part ailleurs on ne trouve une telle diversité de climats et de végétation sur une si petite superficie (...). Parallèlement, certaines régions rurales affichent des densités de population atteignant 1 500 habitants par kilomètre carré. Ce contraste est également unique. – Dr Andreas Hemp, université de Bayreuth Pour atténuer l'érosion de la biodiversité, les trois scientifiques proposent à la fois la création d'aires protégées et le

recours à des systèmes agroforestiers "traditionnels et diversifiés". Parmi ces derniers, un exemple en particulier pourrait selon eux servir de modèle alternatif et vertueux : les jardins familiaux de l'ethnie Chagga. **Arbres forestiers, bananes, café...** Structurés "comme une forêt naturelle", ces jardins ancestraux font en réalité coexister des plantes cultivées et sauvages. Sous une canopée d'avocatiers, de manguiers et d'arbres forestiers, on cultive ainsi des bananes, du café, ainsi que des légumes ou des plantes médicinales au niveau du sol, décrit l'étude. Cette organisation favorise un microclimat "propice à la biodiversité". Pour Andreas Hemp, ce modèle pourrait "être transposé à de nombreuses autres zones rurales tropicales afin d'améliorer le bien-être humain et écologique". Une idée à creuser !

## Dans la forêt des Landes, l'apparition du nématode du pin inquiète les sylviculteurs

**LE NÉMATODE** du pin, ver ravageur qui a déjà sévi au Portugal et en Espagne, a fait son apparition dans la forêt des Landes, l'une des plus vastes d'Europe, où la filière sylvicole redoute une prolifération "dévastatrice". Le ministère de l'Agriculture a annoncé mardi qu'un foyer de nématode du pin, un ver microscopique, qui constitue "un sérieux danger" pour les conifères mais ne présente "aucun risque pour la santé humaine et animale", avait été détecté pour la première fois en France, à Seignosse (Landes). "En terre landaise, on était très inquiets depuis quelques années et ce matin, je me suis dit : "et voilà"", déplore auprès de

l'AFP Anne Guivarc'h, directrice générale de la Fédération des industries du bois de Nouvelle-Aquitaine. Cet organisme classé "de quarantaine prioritaire" par la législation européenne constitue "une menace sanitaire majeure pour les massifs résineux de la région", indiquait au printemps une note de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en Nouvelle-Aquitaine. Dans la filière, "notre crainte,



c'est qu'on arrête tout", abonde Anne Guivarc'h, évoquant le protocole d'urgence qui prévoit une vaste zone tampon autour de la zone infestée. "Vous pouvez imaginer le nombre d'arbres..." **La lutte se met en place** Le massif des Landes de Gascogne, qui recouvre plus d'un million d'hectares dans les départements des Landes, de la Gironde et du Lot-et-Garonne, est composé à 75 % de pins maritimes, dont dépend l'essentiel de l'industrie sylvicole : une propagation du nématode serait "dévastatrice", selon la filière, "comme celle du scolyte sur l'épicéa dans le Grand Est". Après avoir réuni les acteurs concernés, le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine a interdit la circulation des bois et écorces des espèces de résineux sensibles, ainsi que tous travaux d'exploitation forestière, dans une zone de 20 kilomètres autour du foyer détecté, où ces arbres occupent une

superficie de 36 000 hectares. "Des opérations de prospections et de prélèvements sont en cours pour définir des mesures de lutte", précise la préfecture. **Des ravages dans les forêts du monde** Ce ver (*Bursaphelenchus xylophilus*), originaire d'Amérique du Nord, attaque de nombreux conifères, en particulier les pins, et se transmet par un insecte vecteur de type coléoptère. Sa prolifération bloque la circulation de la sève, conduisant à une mort rapide des arbres infestés. Après avoir fait des dégâts au Japon, puis en Chine et en Corée, il fut détecté en 1999 au Portugal, où il aurait été introduit à travers un pavillon asiatique à l'Exposition universelle de Lisbonne, relate Marc Kleinhentz, ingénieur généticien à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

## Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.  
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.  
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11

www.jeune-independant.net  
Fondé le 28 mars 1990  
Quotidien national d'information  
Maison de la Presse  
Tahar-Djaout  
1, rue Bachir-Attar,  
Place du 1<sup>er</sup>-Mai  
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49  
(021) 67.15.45  
(021) 67.31.83  
(070) 25.19.19  
Fax : (021) 67.07.46

Publicité  
Régie pub JI  
Tél. : (021) 66.26.13  
Fax : (021) 66.06.10  
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net  
Fondé le 28 mars 1990  
**QUOTIDIEN NATIONAL  
D'INFORMATION**

Maison de la Presse  
Tahar-Djaout  
1, rue Bachir-Attar,  
Place du 1<sup>er</sup>-Mai  
16016 Alger

Tél. :  
(020) 06.44.02  
(070) 25.19.19  
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe  
Presse et Communication au  
capital de 9 764 000 DA  
\*\*\*\*\*

**Gérant**  
ALI MECHERI  
**Directeur  
de la publication**  
BOUDJEDRI TAHAR  
(KAMEL MANSARI)  
\*\*\*\*\*

**IMPRESSION**  
SIMPRAL  
\*\*\*\*\*

**PUBLICITÉ**  
Régie pub JI  
Tél. : (021) 66.26.13  
Fax : (021) 66.06.10  
jeuneindependant@yahoo.fr  
**CONTACTEZ AUSSI  
ANEP**

« POUR VOTRE PUBLICITE  
S'ADRESSER A :  
L'Entreprise Nationale de  
communication, d'Edition et de  
Publicité - Agence ANEP 01, Avenue  
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91  
(020) 05.10.42  
Fax: (020) 05.11.48

(020) 05.13.45  
(020) 05.13.77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz  
\*\*\*\*\*

**BUREAUX RÉGIONAUX**  
• Annaba  
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :  
(0662) 18.41.81  
Fax :  
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou  
6, rue Capitaine Si Abdallah  
15 000  
Tizi Ouzou  
Tél. :  
(026) 22.95.62  
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine  
Maison de la persse Ahmed  
Taâkoucht,  
Constantine  
Tél-Fax :  
(031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial  
SABRACHOU, Quartier Sghir  
Bureau N° 10

**N° Tél. :**  
**034-12-66-21**  
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**

• Tipasa B.P. 66-A  
42 000 Tipasa  
Tél. :  
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits  
réservés. Reproduction partielle  
ou totale, par quelque procédé  
que ce soit, interdite sans  
autorisation expresse de la  
Direction.  
Les documents remis, envoyés  
ou électroniquement transmis au  
Journal ne sont pas retournés et  
ne peuvent faire l'objet d'aucune  
réclamation, sauf accord écrit  
préalable.



# Comment mieux soulager les douleurs de l'enfant ?

Les thérapies actuelles peuvent-elles soulager efficacement les douleurs de l'enfant ? Encore plus que chez l'adulte, il est capital d'avoir des solutions thérapeutiques efficaces face aux douleurs de l'enfant, et ce dès la naissance.

**Un programme pour mieux soulager les douleurs de l'enfant**

La douleur de l'enfant est, comme celle de l'adulte, un symptôme commun à de nombreuses maladies. Certaines de ces maladies peuvent débuter dès la naissance ou au cours des premières semaines de vie. Comment repérer et évaluer ces douleurs ?

Comment les soulager efficacement ? Ces questions sont au cœur du programme PRELUDE (Programme de REcherche et de LUTte contre la Douleur de l'Enfant), qui réunit quatre projets de recherche clinique et deux projets de recherche fondamentale sur les douleurs de l'enfant. Actuellement, il existe une dizaine de principes actifs médicamenteux indiqués seuls ou en association dans la prise en charge des douleurs de l'enfant de plus de 6 mois. Certains de ces médicaments sont réservés aux enfants atteints de pathologies rares et graves, des maladies qui peuvent survenir bien avant l'âge de 6 mois. Il est donc essentiel de soulager efficacement ces douleurs avec des médicaments utilisables dès la naissance.

**Pas une, mais des douleurs !**

En fonction des maladies en cause, les enfants peuvent souffrir de différents types de douleurs, notamment :

Des douleurs osseuses, par exemple dans les cancers osseux de l'enfant ;  
Des douleurs cutanées, par exemple dans certaines pathologies cutanées rares ;  
Des douleurs neuropathiques, notamment dans certaines maladies génétiques.  
Des douleurs différentes, en nature et en intensité, qui nécessitent des traitements antalgiques spécifiques. A ce stade, dédiés aux maladies suivantes : Deux maladies rares de la peau ; Une pathologie du sang ; Les douleurs du membre fantôme chez l'enfant et l'adolescent ayant subi une amputation suite à un cancer osseux.  
D'autres projets, sur d'autres maladies et d'autres types de douleurs, devraient suivre, lors de nouveaux appels à projets lancés par le comité scientifique du programme.

**Une solution pour chaque douleur de l'enfant**

Pour les chercheurs et les membres du

comité scientifique, s'intéresser en priorité aux maladies rares (anciennement appelées maladies orphelines) est capital pour plusieurs raisons : Ces maladies sont souvent associées à des douleurs majeures, parfois insoutenables ;

Elles débutent parfois très tôt au cours de la vie ; Le risque est majeur qu'elles deviennent chroniques et impactent le développement de l'enfant.

Les données obtenues pourront permettre d'apporter de nouvelles solutions pour soulager toutes les douleurs de tous les enfants, toutes causes confondues.

Le programme PRELUDE a pour vocation de trouver de nouvelles solutions thérapeutiques efficaces pour soulager toutes les douleurs de l'enfant dès la naissance. Une telle ambition pourra permettre de réduire les conséquences des maladies sur la santé et sur la qualité de vie de l'enfant et de ses proches.

## Paracétamol ou ibuprofène, lequel choisir ?

**PARACÉTAMOL** et ibuprofène sont deux médicaments, parmi les plus utilisés en France et dans le monde. Chefs de file des médicaments contre la douleur et la fièvre, dans quels cas faut-il choisir l'un plutôt que l'autre ? Quels sont leurs effets indésirables respectifs ? Lequel administrer à l'enfant ? ... Le point avec Santé Sur le Net.

**Le paracétamol, chef de file des antalgiques**

Le paracétamol est sans conteste le médicament le plus utilisé pour soulager différents types de douleurs et lutter contre la fièvre, chez l'enfant comme chez l'adulte. Il présente de multiples avantages : Une administration possible dès la naissance et jusqu'à la fin de la vie ; De multiples présentations galéniques : des gélules, des comprimés, des solutions buvables ou des poudres pour solution buvable, des suppositoires ou encore des solutions pour perfusion intraveineuse ; Peu d'interactions avec les autres médicaments et peu de contre-indications ; Peu de risque allergique (l'allergie au paracétamol reste rare) ; Peu d'effets secondaires aux doses habituelles (1 g toutes les 6 heures chez l'adulte, 15 mg/kg toutes les 6 heures chez l'enfant).

*À savoir !  
Pour éviter un surdosage en paracétamol, il faut bien vérifier la composition des médicaments. En effet, le paracétamol est présent de nombreuses spécialités pharmaceutiques, en association avec d'autres principes actifs. Il se retrouve notamment dans des médicaments contre les douleurs modérées à sévères ou dans les médicaments contre le rhume*

En revanche, le paracétamol, même s'il est disponible en pharmacie sans prescription médicale, n'est pas un médicament anodin. Comme tout médicament, il est impératif de respecter la posologie adaptée à l'âge et/ou au poids du patient mais également les intervalles entre les doses. Absorbé en trop grande quantité, le paracétamol est toxique pour le foie, avec un risque réel d'insuffisance hépatique sévère et irréversible.

**L'ibuprofène, l'anti-inflammatoire le plus courant**

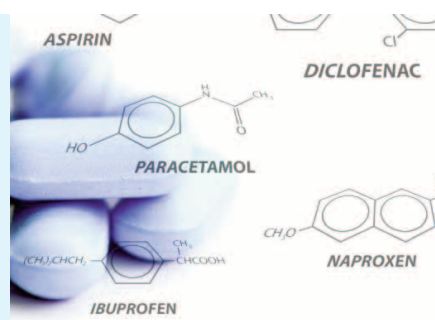
Autre inconvénient du paracétamol pour la prise en charge de certaines douleurs, il ne possède pas de propriétés anti-inflammatoires. Lorsque les douleurs sont d'origine inflammatoire (par exemple des douleurs liées à l'arthrose, aux rhumatismes ou aux menstruations), d'autres médicaments antalgiques apparaissent plus appropriés, les anti-inflammatoires non stéroïdiens

(AINS). Le plus prescrit et le plus utilisé est l'ibuprofène.

L'ibuprofène est, comme le paracétamol, prescrit chez l'enfant et chez l'adulte, dans le traitement des douleurs et de la fièvre. Mais il est souvent indiqué en seconde intention après le paracétamol, en raison de ses effets indésirables importants :

des troubles digestifs parfois graves notamment un risque d'ulcère ou d'hémorragie gastrique ;  
des réactions allergiques ;  
une atteinte rénale pouvant aller jusqu'à une insuffisance rénale.  
Entre paracétamol et ibuprofène, comment choisir ?  
Par ailleurs, l'ibuprofène est contre-indiqué dans plusieurs situations :

Une atteinte digestive ou hépatique sévère  
Une insuffisance cardiaque ou rénale -  
Des antécédents d'allergie aux AINS -  
Au cours de la grossesse ;  
En cas d'infection virale chez l'enfant (risque de complications potentiellement mortelles).  
Et est susceptible d'interagir avec plusieurs types de médicaments.  
L'ibuprofène est formellement contre-indiqué à partir du 6<sup>ème</sup> mois de grossesse et reste fortement déconseillé tout au long de la grossesse, en raison de ses effets tératogènes.



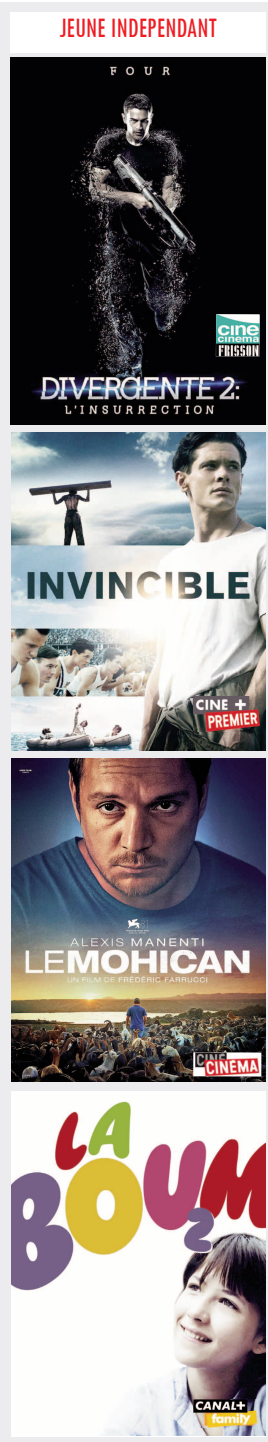
Il est donc essentiel de réserver l'usage de l'ibuprofène :

Au traitement des seules douleurs d'origine inflammatoire, qui ne sont pas soulagées efficacement par le paracétamol ;  
Aux traitements de courte durée et non répétés dans le temps ;  
Sous contrôle médical, et évitant toute automédication.

**À savoir !**

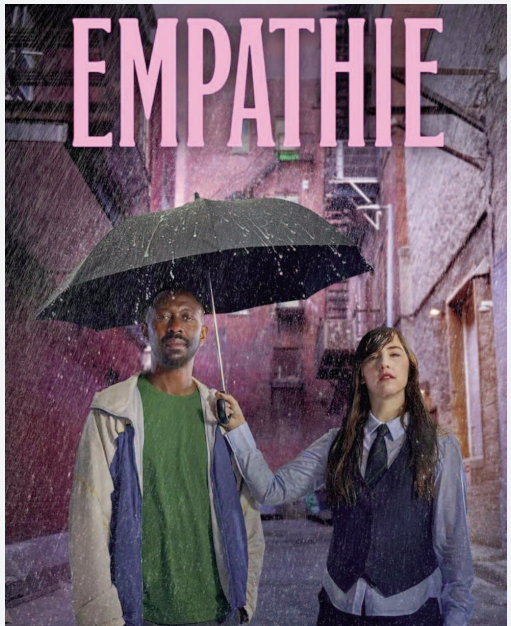
Parfois, chez l'enfant ou l'adulte, il est possible d'alterner l'ibuprofène et le paracétamol pour soulager au mieux la douleur et la fièvre, ce qui permet de mieux respecter les intervalles de prise entre les médicaments. Ce type d'alternance nécessite un avis médical.

Entre paracétamol ou ibuprofène, le médecin et le pharmacien sont aux côtés des patients pour les conseiller sur le meilleur choix possible en fonction de chaque situation !



televisi

| PROGRAMME DU JOUR |                                                                                                           |                   |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 21h00             | Série fantastique - Etats-Unis 2005<br>Harry Potter et la Coupe de feu                                    | TF1               |
| 21h00             | fiction - France 2025<br>De Gaulle, le commencement                                                       | 2                 |
| 21h00             | Divertissement<br>La France a un incroyable talent                                                        | 6                 |
| 21h00             | Comédie dramatique - France 2025<br>On ira                                                                | CANAL+            |
| 20h50             | Société - France 2025<br>Charlie Hebdo, Hyper Cacher :<br>les trois jours qui ont fait trembler la France | W9                |
| 20h50             | Cinéma<br>Etats-Unis - Canada - 2015<br>Divergente 2 : l'insurrection                                     | CINE +<br>FRISSON |
| 21h00             | Série d'action<br>Etats-Unis - 2018<br>MacGyver                                                           | 6ter              |
| 21h00             | Film de guerre Etats-Unis 2024<br>Invincible                                                              | CINE +<br>PREMIER |
| 21h00             | Formule 1 :<br>Grand Prix de Sao Paulo                                                                    | CANAL+<br>SPORT   |
| 21h00             | Drame France - 2024<br>Le Mohican                                                                         | CINEMA            |
| 20h50             | Comédie<br>France - 1982<br>La boum 2                                                                     | CANAL+<br>family  |
| 21h20             | Magazine des médias<br>2025<br>21h Médias                                                                 | TMC               |



Série dramatique (Canada - 2024)  
Saison 1 - Épisode 1/2

Empathie

Il y a trente ans Guylène Bien-Aimé, juriste, trouve un bébé abandonné dans une ruelle. Elle décide avec son époux écrivain d'adopter cette petite fille qu'ils prénomment Suzanne. Peu de temps après, Guylène donne naissance à une autre fille, Astryd. Malgré leurs différences, les deux bambins sont élevés comme des sœurs vivent une enfance heureuse sous l'affection de leurs parents. Suzanne cherche à plaire à sa mère adoptive rigoureuse et avare de compliments.

21h14  
Série de suspense (Etats-Unis - 2024)  
Saison 1 - Épisode 1/2

Dexter : Les Origines

Dans une mise en scène sans surprise, le préquel pose habilement les bases du personnage du tueur en série Dexter Morgan. Patrick Gibson campe avec aisance le personnage du jeune Dexter. Il est bien épaulé dans le casting par l'expérience de Christian Slater alias Harry Morgan. Les fans de la série originale devraient trouver leur compte grâce au scénario qui joue la carte de la subtilité et de l'émotion dans ce premier opus.

| HORAIRES DES PRIÈRES | A N N A B A |       |       |         |         | CONSTANTINE |       |       |         |         | A L G E R |       |       |         |         | O U A R G L A |       |       |         |         | C H L E F |       |       |         |         | M O S T A G A N E M |       |       |         |         | O R A N |       |       |         |         |
|----------------------|-------------|-------|-------|---------|---------|-------------|-------|-------|---------|---------|-----------|-------|-------|---------|---------|---------------|-------|-------|---------|---------|-----------|-------|-------|---------|---------|---------------------|-------|-------|---------|---------|---------|-------|-------|---------|---------|
|                      | Fadjr       | Dohr  | Agr   | Maghrib | I c h a | Fadjr       | Dohr  | Agr   | Maghrib | I c h a | Fadjr     | Dohr  | Agr   | Maghrib | I c h a | Fadjr         | Dohr  | Agr   | Maghrib | I c h a | Fadjr     | Dohr  | Agr   | Maghrib | I c h a | Fadjr               | Dohr  | Agr   | Maghrib | I c h a | Fadjr   | Dohr  | Agr   | Maghrib | I c h a |
|                      | 05:26       | 12:13 | 15:02 | 17:23   | 18:50   | 05:30       | 12:17 | 15:08 | 17:29   | 18:55   | 05:44     | 12:32 | 15:23 | 17:44   | 19:09   | 05:32         | 12:23 | 15:21 | 17:42   | 19:03   | 05:51     | 12:39 | 15:29 | 17:50   | 19:16   | 05:55               | 12:43 | 15:34 | 17:55   | 19:21   | 05:58   | 12:46 | 15:38 | 17:59   | 19:24   |

LE JEUNE

N° 8338 — MARDI 11 NOVEMBRE 2025

# INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



|             | Maximales | Minimales |
|-------------|-----------|-----------|
| Alger       | 22°       | 11°       |
| Oran        | 22°       | 12°       |
| Constantine | 20°       | 6°        |
| Ouargla     | 23°       | 11°       |

LE PRÉSIDENT SOMALIEN EN VISITE OFFICIELLE À ALGER

## Vers un renouveau

*Le président de la République fédérale de Somalie, Hassan Sheikh Mohamud, est arrivé hier en Algérie pour une visite officielle. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, l'a accueilli à son arrivée à l'aéroport international d'Alger. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'APN.*

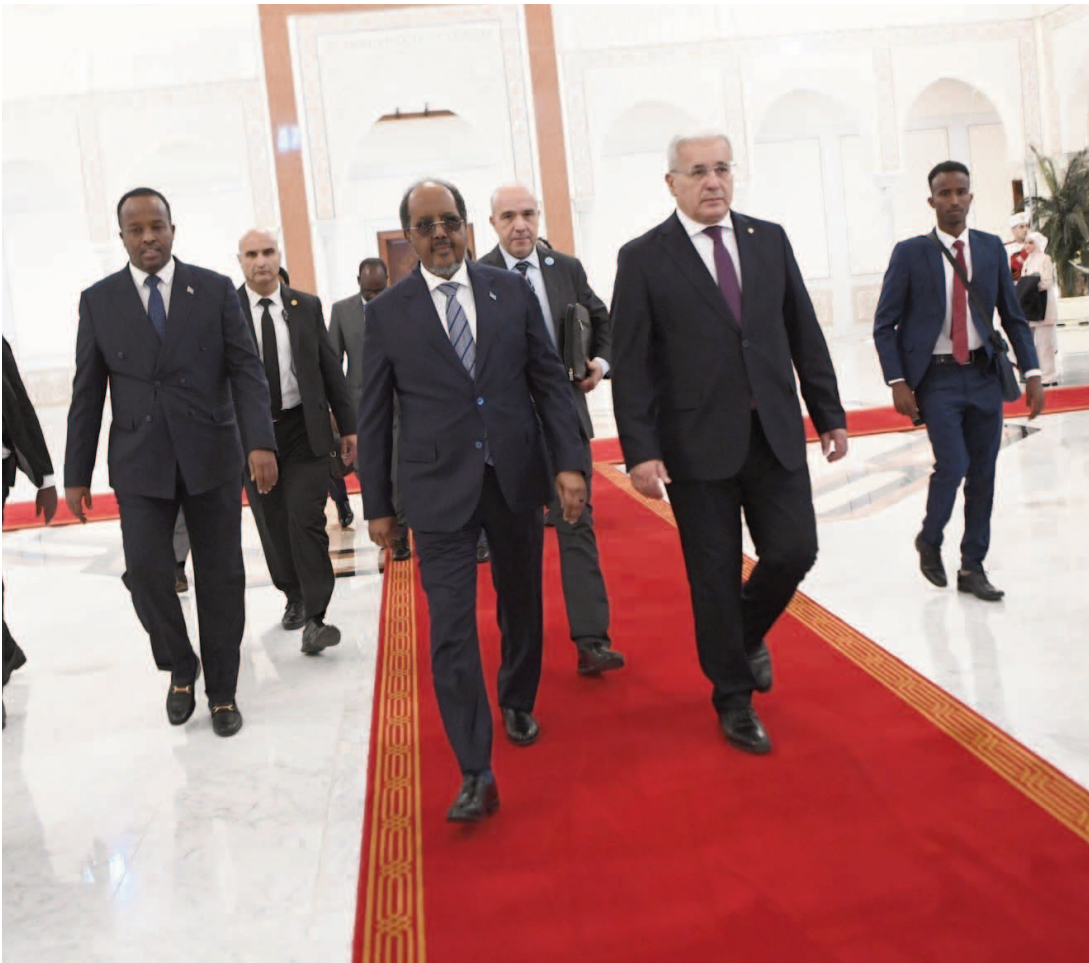
Cette visite constitue, selon la même source, une opportunité de renforcer davantage les relations bilatérales entre les deux pays. Les deux nations affichent un alignement de leurs positions sur diverses questions régionales et internationales, tandis que l'Algérie maintient un soutien constant à la Somalie. Ces relations se traduisent par des contacts réguliers entre les dirigeants, visant à renforcer la coopération et à coordonner leurs actions sur les dossiers communs.

Il est, donc, à rappeler que le président Abdelmadjid Tebboune, avait rencontré son homologue somalien en novembre 2022, à l'occasion de la 31<sup>e</sup> session du Sommet arabe tenue à Alger. Le Président somalien y avait salué « les efforts de l'Algérie en faveur de l'action arabe commune et exprimé sa reconnaissance pour les initiatives de l'Algérie en faveur d'un règlement consensuel concernant la cause plasticienne ».

Par ailleurs, en décembre 2024, Tebboune, avait adressé un message écrit à son homologue somalien, remis par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Quelques mois plus tôt, en septembre 2024, le président somalien avait félicité Tebboune pour sa réélection et exprimé sa volonté de « renforcer les relations bilatérales et les porter à un niveau d'excellence, au service des peuples algérien et somalien ».

Dans la même continuité, en novembre de la même année, le Chef de l'Etat a également reçu un conseiller et envoyé spécial du Président somalien, porteur d'un message exprimant « le souhait de maintenir la solidité des relations bilatérales historiques ».

Dans le même sens, Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères, a discuté avec le Vice-Premier ministre somalien, lors du 3<sup>e</sup> Sommet du Sud à Kampala et de la 37<sup>e</sup> session du Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, « des relations bilatérales et du renforce-



ment de la concertation régionale et internationale entre les deux pays ». En août dernier, le ministre somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdisalam Abdi Ali, s'est rendu en visite officielle en Algérie, où il a salué l'Algérie comme « un bon partenaire pour la Somalie, notamment dans les domaines de la sécurité, de l'éducation, du commerce et des questions régionales ».

En cette circonstance, M. Attaf a souligné en présence de son homologue que le soutien de l'Algérie à la Somalie « n'a jamais été circonstanciel ou passager, mais constitue un engagement historique profondément enraciné, fondé sur la conviction que la sécurité et la stabilité de la Somalie sont essentielles pour la Corne de l'Afrique et pour l'ensemble du

continent ». Cette visite a été couronnée par un communiqué conjoint, annonçant la création d'une commission ministérielle mixte chargée de superviser les dossiers de coopération et la mise en place d'un mécanisme de consultation politique. Les deux pays ont également convenu de renforcer la coopération dans le domaine de l'éducation, en augmentant le nombre de bourses universitaires pour les étudiants somaliens, passant de 15 à 50 par an.

Les deux parties avaient décidé, à cette occasion, de fortifier la structure institutionnelle de leur coopération bilatérale et d'enrichir le cadre juridique de leurs relations. À cet égard, des textes juridiques ont été signés pour « créer une commission intergouvernementale pour la coopération économique,

instaurer un mécanisme de consultation politique et encourager la formation de diplomates », lit-on dans un communiqué officiel.

Sur le plan politique, l'Algérie avait, à cette occasion, réaffirmé son « soutien constant et ferme à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Somalie » et son refus de toute ingérence étrangère. Les deux pays ont également exprimé « leur volonté de coordonner leurs positions sur la scène internationale, en particulier au Conseil de sécurité des Nations unies, où ils siègent en tant que membres non permanents ».

Les deux parties avaient, par ailleurs, réaffirmé « leur soutien à la cause palestinienne et ont appelé à l'autodétermination du Sahara Occidental ».

Khalil Aouir

POUR DES «LIVES» JUGÉS SUBVERSIFS

## Une TikTokeuse marocaine arrêtée à Alger

LA BRIGADE régionale de recherches de la Gendarmerie nationale à Chéraga a interpellé une ressortissante marocaine, B. Fatima, opérant, sur TikTok, sous le pseudonyme de « La Voix Libre ». Elle est soupçonnée d'avoir diffusé sur son compte des contenus en direct (« lives ») considérés comme « portant atteinte à l'Algérie au service de Makhzen ».

Selon les informations publiées par Ennahar, l'influenceuse est, actuellement, détenue à la prison de Koléa, après avoir comparu, hier, devant le tribunal de Chéraga pour répondre de

ces accusations, relatives à la diffusion de contenus jugés « nuisibles à l'intérêt national ». À l'issue des procédures, les autorités ont requis à son encontre une peine de deux ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA, est-il noté de même source.

D'après la source médiatique, la Gendarmerie nationale a ouvert l'enquête après avoir reçu des informations sur les « lives » de l'influenceuse, qui serait en lien avec le « Makhzen ».

Il convient de souligner que « les soupçons se sont intensifiés après la diffusion d'un live au

cours duquel elle échangeait avec une activiste algérienne, elle-même accusée d'être en lien avec une personne adoptant un discours hostile envers l'Algérie », est-il noté de même source médiatique.

Selon les résultats de l'enquête, « la ressortissante marocaine a circulé entre Bordj Menaïel, Ain Benian (Alger) et Oran pendant sa visite en Algérie, puis est retournée à Alger où elle a pris contact avec plusieurs activistes sur les réseaux sociaux, certains étant algériens », a indiqué la même source.

Khalil A.

### CONSTANTINE

Coups de balai et bulldozers à l'œuvre

UNE ÉNIÈME opération de démolition a été menée hier par les services de la wilaya de Constantine, conformément aux instructions du chef de l'exécutif de la capitale de l'Est. Cette fois-ci, l'intervention musclée a visé une extension illégale au niveau d'Ouled Hmimime, dans la commune d'El-Khroub.

Un terrain exploité illicitement comme parking de chantier a été récupéré sous la supervision des éléments de la brigade locale de la Gendarmerie nationale.

Par ailleurs, et dans le cadre des campagnes périodiques de nettoyage et d'entretien de l'environnement à travers le territoire de la wilaya, et conformément aux directives du wali, Abdelkhalek Sayouda, les différents services communaux ont mené, ces derniers jours, une série d'opérations ciblées visant à éliminer les points noirs et à relever les déchets et gravats accumulés dans plusieurs communes.

Ainsi, au chef-lieu de la wilaya, les agents communaux sont intervenus pour éradiquer des points noirs situés devant la muraille d'une caserne militaire à Sidi Mabrouk inférieur. Le nettoyage du cours d'eau longeant la gare routière Sahraoui a également été réalisé, tandis qu'une vaste opération de débroussaillage et de levée d'arbres a été menée entre la zone de la 5<sup>e</sup> région militaire et la rue Mentouri, relevant de la délégation municipale de Sidi Mabrouk.

Au niveau de la ville nouvelle Ali-Mendjeli, les équipes communales ont procédé au nettoyage et à la collecte des déchets ainsi qu'à l'arrachage des herbes sauvages à travers plusieurs quartiers.

L'opération s'est étendue à la mosquée Al-Wahhab dans l'extension ouest, ainsi qu'à la levée des gravats et ordures au niveau de l'unité de voisinage 17.

Les agents de la commune de Hamma Bouziane ont, quant à eux, entrepris la collecte et le ramassage des déchets ménagers dans le quartier dense de Bekira, en plus de l'enlèvement des ordures et des débris végétaux à Aïn S'dari, à proximité du siège de la Caisse de sécurité sociale. A Didouche-Mourad, des opérations de nettoyage et d'embellissement ont été menées au quartier du 1<sup>er</sup>-Novembre 1954.

D'autres interventions ont concerné les quartiers Ali-Bounouar et 1<sup>er</sup>-Novembre 1955, où les équipes ont procédé à la taille des arbres et des palmiers, à l'arrachage des herbes indésirables ainsi qu'à la mise en chaux et à la décoration des espaces verts.

A Ouled Rahmoun et Aïn Abid, des opérations similaires ont touché plusieurs quartiers. Les services techniques de Ouled Rahmoun ont, par ailleurs, entrepris la réalisation de passages pour les eaux pluviales en direction de l'oued El-Guerrah et procédé au nettoyage des canaux d'évacuation.

Ces opérations visent à éliminer les résidus laissés par les récentes précipitations.

A. B.